



RAPPORT FINANCIER

AU 30 JUIN 2008

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER

- I. Etats financiers normes françaises au 30 juin 2008**
- II. Rapport de gestion normes françaises au 30 juin 2008**
- III. Etats financiers consolidés normes IFRS au 30 juin 2008**
- IV. Rapport de gestion normes IFRS au 30 juin 2008**
- V. Lettres d'affirmation normes françaises et normes IFRS au 30 juin 2008**
- VI. Rapport des Commissaires aux Comptes au 30 juin 2008**



ETATS FINANCIERS
NORMES FRANÇAISES
AU 30 juin 2008

BILAN

ACTIF En Millions d'euros	Références annexes	30/06/2008			31/12/2007
		Montants bruts	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	V.1.1 / V.1.2	48,6	45,1	3,5	5,4
Immobilisations corporelles (réseau ferré)	V.1.1 / V.1.2				
- Terrains	V.1.1 / V.1.2	4 994,3	0,0	4 994,3	3 233,0
- Autres immobilisations en service	V.1.1 / V.1.2	34 194,2	8 660,5	25 533,7	18 441,1
- Immobilisations en cours	V.1.4	6 059,2	42,5	6 016,7	4 865,9
Immobilisations corporelles (fonctionnement)	V.1.1 / V.1.2	32,3	18,3	14,0	14,6
Immobilisations financières		5,4		5,4	5,2
ACTIF IMMOBILISE		45 333,9	8 766,3	36 567,6	26 565,2
Créances clients et comptes rattachés		65,6	21,4	44,2	87,8
Créances vis à vis de la SNCF		1 035,3	12,0	1 023,3	973,1
Comptes courants SNCF		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres créances	V.1.5	3 701,2	15,4	3 685,8	2 696,3
Valeurs mobilières de placement et assimilées, disponibilités, instruments de trésorerie	V.1.6	1 016,8		1 016,8	1 294,8
Charges constatées d'avance		301,9		301,9	302,2
ACTIF CIRCULANT		6 120,8	48,8	6 072,0	5 354,3
Charges à répartir		542,4	344,4	198,1	195,3
Primes de remboursement des obligations		12,6	7,1	5,5	5,9
Écart de conversion actif		223,3		223,3	170,5
TOTAL GÉNÉRAL		52 233,0	9 166,6	43 066,4	32 291,0

BILAN

PASSIF	Références annexes	30/06/2008	31/12/2007
En Millions d'euros			
Dotation initiale en capital	V.1.7	856,2	856,2
Dotation complémentaire en capital	V.1.7	8 908,5	8 908,5
Report à nouveau	V.1.7	(22 961,6)	(22 165,8)
Résultat		8 560,8	(795,8)
Subvention d'investissement sur immobilisations	V.1.8	8 597,8	8 214,7
Subvention de renouvellement et mise aux normes	V.1.8	4 365,7	3 604,2
CAPITAUX PROPRES		8 327,3	(1 378,1)
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	V.1.9	619,2	344,4
Dettes financières	V.1.10	29 522,8	29 231,6
Avances sur cessions d'immobilisations		80,1	77,7
Dettes d'exploitation		579,7	660,6
Comptes courants SNCF		16,7	2,8
Dettes vis à vis de la SNCF		1 535,9	1 658,5
Autres dettes		1 093,5	1 064,1
Produits constatés d'avance	V.1.11	1 291,2	629,4
DETTES		34 119,9	33 324,7
Écart de conversion passif		0,0	0,0
TOTAL GÉNÉRAL		43 066,4	32 291,0

COMPTES DE RESULTAT

En Millions d'euros	30/06/2008	30/06/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Redevance d'infrastructure	1 376,4	1 222,1
Transport d'électricité	79,9	77,0
Redevance complémentaire électricité	46,8	46,0
Prestations complémentaires	32,3	22,6
Produits relatifs aux embranchements particuliers	3,6	7,4
Produits hors trafic en gestion directe et externalisés	36,4	26,4
Ventes fournitures	15,6	12,4
Autres produits des activités annexes	3,1	4,1
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 594,1	1 417,9
Production immobilisée	360,4	246,6
Contribution de l'État aux charges d'infrastructures	329,1	434,8
Reprises de subventions d'investissement	92,0	56,4
Autres subventions	15,4	30,6
Reprises de subventions de renouvellement et mise aux normes	37,0	26,2
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	3,5	18,3
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	3,4	14,6
Reprises sur provisions pour dépréciations des projets en cours	6,7	1,7
Transferts de charges d'exploitation	1,4	3,4
TOTAL	2 443,1	2 250,5
CHARGES D'EXPLOITATION		
Rémunération du GID pour la gestion du réseau	1 398,8	1 356,2
Rémunération des mandataires pour la gestion du patrimoine	36,4	44,2
Rémunération du GID pour la gestion des quais	24,5	18,3
Forfait fournitures	0,1	0,3
Actes de malveillance	12,3	10,0
Frais d'études	41,4	26,1
Travaux et équipements ferroviaires	329,0	251,8
Electricité	79,7	76,4
Frais bancaires	1,7	1,8
Autres achats externes	48,4	48,3
Impôts, taxes et versements assimilés	18,7	11,6
Impôts et taxes refacturés par la SNCF	0,0	15,6
Charges de personnel	32,6	27,8
Dotations aux amortissements sur immobilisations de fonctionnement	3,7	2,8
Dotations aux amortissements du réseau ferré	334,0	279,4
Dotations aux provisions pour dépréciations des projets en cours	8,9	1,1
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	81,0	3,4
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants	20,4	14,6
TOTAL	2 471,5	2 189,5
RESULTAT D'EXPLOITATION	(28,4)	61,0
PRODUITS FINANCIERS		
Autres produits financiers	260,7	268,2
Gains de change	2,6	4,7
Reprise sur provisions pour pertes de change	0,0	0,0
Intérêts sur valeurs mobilières de placement et assimilés	57,0	15,6
Contribution au désendettement	343,1	346,8
Transferts de charges financières	0,0	0,0
TOTAL	663,4	635,3
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur dette financière vis à vis de la SNCF	101,1	145,8
Intérêts sur emprunts contractés par RFF	505,1	469,5
Intérêts sur dettes court terme	38,3	25,9
Autres charges financières	305,9	268,9
Pertes de change	5,3	0,8
Dotations aux provisions pour perte de change	0,0	0,0
Dotations aux provisions pour risque d'indexation	52,8	32,3
Amortissement des charges à répartir	9,9	8,6
TOTAL	1 018,4	951,8
RESULTAT FINANCIER	(355,0)	(316,5)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(383,4)	(255,6)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits des cessions des éléments d'actif cédés	8,0	3,6
Reprises sur provision pour risques et charges exceptionnelles	3,4	0,0
Autres produits exceptionnels	10 130,0	0,0
TOTAL	10 141,4	3,6
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	4,7	3,0
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles	147,9	0,0
Autres charges exceptionnelles	1 044,5	120,1
TOTAL	1 197,1	123,1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	8 944,3	(119,5)
Impôts sur les bénéfices	0,0	0,0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 560,8	(375,0)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En Millions d'euros	30/06/2008	31/12/2007
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	8 560,8	(795,8)
<u>Charges (Produits) sans effet sur la trésorerie</u>		
Valeur nette comptable	4,7	21,2
Produits de cession	(8,0)	(36,7)
Plus values rétrocédées	0,0	(52,4)
Dotations aux amortissements		
. Réseau	334,0	630,2
. Fonctionnement	3,7	9,6
Reprises de subventions de renouvellement et mise aux normes	(37,0)	(68,8)
Reprises de subventions d'investissements	(92,0)	(150,9)
Reprise de subventions exceptionnelles	0,0	(29,7)
Dotations aux provisions pour dépréciation des projets en cours	8,9	7,0
Reprises sur provisions pour dépréciations des projets en cours	(6,7)	(4,8)
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	81,0	139,9
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	(3,5)	(23,9)
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	52,8	54,8
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnels	147,9	51,6
Reprises sur provision pour risques et charges exceptionnelles	(3,4)	0,0
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	20,4	18,6
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulant	(3,4)	(21,7)
Dotations aux amortissements pour Charges à répartir financières	9,9	18,0
Dotation aux amortissement des primes de remboursement d'oblig.	0,0	0,0
Dotations aux provisions pour éléments financiers	0,0	0,0
Reprises sur provisions pour éléments financiers	0,0	(0,0)
Reprises sur dépréciations exceptionnelles	(10 130,0)	0,0
Dotations aux amortissements exceptionnels	1 044,5	0,0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(15,5)	(233,8)
Variation du besoin en fonds de roulement	(508,1)	(40,9)
Créances clients	36,3	(42,0)
Autres créances	(1 000,9)	(539,4)
Charges constatées d'avance	0,3	(18,0)
Dettes d'exploitation	(80,9)	66,0
Comptes courants SNCF	13,9	5,9
Créances vis à vis de la SNCF	(48,4)	162,8
Dettes vis à vis de la SNCF	(122,4)	(147,5)
Autres dettes	29,6	426,7
Produits constatés d'avance	661,8	11,8
Écarts de conversion passif	0,0	0,0
Avances sur cessions d'immobilisations	2,4	32,7
FLUX NETS DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	(523,6)	(274,7)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(suite)

En Millions d'euros	30/06/2008	31/12/2007
<u>FLUX D'INVESTISSEMENT</u>		
Décassements sur acquisitions	(1 262,1)	(2 473,6)
Immobilisations incorporelles	(1,2)	(9,0)
Immobilisations du réseau	(1 260,1)	(2 461,5)
Immobilisations du fonctionnement	(0,8)	(3,1)
Immobilisations financières	0,0	0,0
Portefeuille obligataire variation	0,0	0,0
Variation ICNE	0,0	0,0
Variation Immos Financières Hors Portefeuille de restructuration	(0,2)	(0,6)
Titres de participation	0,0	0,0
Variation dépôts de garantie	(0,2)	(0,6)
Réduction des capitaux propres brute	0,0	0,0
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé	8,0	89,1
Prix net de cession des immobilisations corporelles	8,0	36,7
Plus values rétrocédées	0,0	52,4
FLUX NETS DE TRÉSORERIE SUR INVESTISSEMENTS	(1 254,4)	(2 385,1)
<u>FLUX SUR OPERATIONS FINANCIERES</u>		
Remboursement de dettes financières	(1 533,1)	(254,3)
Emprunts SNCF long terme	(1 236,8)	(1 352,6)
Emprunts RFF long terme	(162,3)	0,0
Emprunts RFF court terme	(121,9)	1 127,0
Primes d'émission	(12,2)	(28,7)
Primes de remboursement des obligations	0,0	0,0
Augmentation des capitaux propres	1 273,7	2 179,1
Dotation complémentaire en capital	0,0	0,0
Subvention de régénération	798,5	985,2
Autres subvention d'investissement	475,1	1 193,9
Augmentation des dettes financières	1 761,4	1 694,3
Emprunts RFF long terme	1 806,6	1 714,2
Emprunts SNCF	0,0	0,0
Variation des ICNE	(45,2)	(19,9)
Augmentation des dépôts et cautionnements reçus	(0,5)	0,1
Instruments de trésorerie passif	0,0	0,0
FLUX NETS DE TRÉSORERIE SUR OPERATIONS FINANCIERE	1 501,5	3 619,2
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(276,5)	959,4
TRESORERIE EN DEBUT D'EXERCICE	1 291,5	332,1
TRESORERIE A L'ARRETE	1 015,0	1 291,5
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(276,5)	959,4

ANNEXE COMPTABLE

I - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 30 juin 2008 sont présentés sous forme résumée. Les principes et méthodes comptables, ainsi que les modalités de calcul, adoptés dans ces comptes sont identiques à ceux utilisés dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

II - CHANGEMENTS DE METHODE

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2008. Seule a été réalisée une adaptation du test de dépréciation de l'UGT Infrastructure, de manière à prendre en compte le nouveau contexte économique de RFF (cf infra. Evènements significatifs).

III - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Dépréciation des actifs d'infrastructure :

L'évolution importante de plusieurs indices de perte (reprise) de valeur ont conduit RFF à réaliser un nouveau test de dépréciation de ses actifs Infrastructure en date du 30 juin 2008.

Les évolutions de ces indices sont liées à la redéfinition du modèle économique de l'Etablissement en lien avec l'élaboration d'un contrat de performance entre l'Etat et RFF. Ces évolutions intègrent notamment la réforme de la tarification des péages ainsi que les conséquences de la refonte des subventions octroyées par l'état à RFF.

Dans ce nouveau contexte, la valeur recouvrable des actifs de l'UGT Infrastructure apparaît fortement augmentée, ce qui conduit à reprendre l'intégralité de la dépréciation précédemment comptabilisée. En application de la réglementation comptable, cette reprise de la dépréciation existante d'un montant de 10 130 M€ a été complétée par la comptabilisation d'un amortissement exceptionnel de 1 037,3 M€ d'où un impact sur le résultat exceptionnel de la période de + 9 092,7 M€

Résultat du projet d'aménagement ZAC PRG :

Des travaux complémentaires ont été réalisés de manière à pouvoir estimer le résultat à terminaison attendu par RFF sur l'opération d'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche.

Sur la base de ce résultat et compte tenu de l'avancement des travaux constaté au 30/06/2008, et malgré un résultat total attendu positif, une régularisation du résultat déjà comptabilisé sur cette opération a été effectuée à travers la comptabilisation d'une provision pour charges exceptionnelles d'un montant de 127,4 M€

Conclusion de l'arbitrage des litiges, relatifs au partage des actifs, avec la SNCF :

Les derniers arbitrages ont été rendus par les Tutelles concernant les derniers litiges relatifs au partage des actifs et opposant RFF à la SNCF.

L'impact sur le résultat au 30/06/08 de ces arbitrages est une variation nette des provisions pour risques et charges exceptionnelles de 17,1 M€ (dont une dotation de 20,5 M€ et une reprise de 3,4 M€).

Il convient de noter qu'aucun échange de trésorerie n'a encore été réalisé entre RFF et la SNCF concernant le règlement des dettes et créances réciproques issues du résultat des arbitrages sur les actifs, à l'exception d'un acompte de 20 M€ versé par la SNCF. A l'issue de ces arbitrages, RFF détient une créance nette de 58,7 M€ sur la SNCF, déduction faite de cet acompte.

IV - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Voies de port :

Le décret portant constitution du réseau des voies ferrées portuaires des Ports Autonomes de La Rochelle, du Havre, de Nantes-Saint-Nazaire, de Rouen, de Bordeaux, de Dunkerque et de Marseille a été publié au journal officiel du 4 septembre 2008.

Cette publication entraîne l'exécution du paiement des soultes prévues dans les arrêtés de répartition à hauteur de 80% et dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication. Elle entraîne parallèlement le transfert de propriété des actifs transférés aux ports Autonomes. Il est parallèlement rappelé que le solde des soultes est payable en 2011 sous conditions.

Ces deux conséquences de la publication du décret seront traduites comptablement au second semestre 2008, sans impact significatif sur le résultat 2008, les impacts estimés de ces transferts aux autorités portuaires ayant été traduits dans les comptes au 31 décembre 2007.

Les ports de Paris et Strasbourg ne sont pas concernés par cet arrêté du 4/09. Un arrêté les concernant sera publié ultérieurement.

Litige avec un tiers :

Un recours indemnitaire a été déposé en août 2008 contre RFF par un tiers. Le dossier est actuellement à l'étude par les services juridiques de l'Etablissement. A l'issue de cette étude, le risque pourra être estimé et une provision pourra être comptabilisée, A titre d'information, le risque maximum pour RFF serait de l'ordre de 2,5 M€

V - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

V.1 COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

V.1.1. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

NATURE	Valeur brute au 31/12/2007	Augmentations	Virements de postes à postes	Reclassement	Diminutions	Valeur brute au 30/06/2008
En Millions d'euros						
Immobilisations incorporelles						
Logiciels Fonctionnement	20,5	0,8	0,0	(0,1)		21,3
Logiciels Infrastructure	27,0	0,3	0,0		(0,8)	26,5
Logiciels en cours	0,8	0,0	0,0			0,8
TOTAL DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48,3	1,2	0,0	(0,1)	(0,8)	48,6
Installations fixes						
Terrains	4 997,6	1,6	0,0	(0,3)	(4,7)	4 994,3
Aménagement des terrains	673,7	0,0	9,0			682,7
Terrassements de lignes	4 766,2		14,4			4 780,6
Bâtiments	813,4	0,0	8,3	0,0	0,0	821,7
Agencement des constructions	75,8	0,0	4,3			80,1
Voies	11 338,2		16,6			11 354,8
Passages à niveau	497,3		0,7			498,0
Ouvrages d'art	8 554,4		7,5			8 561,9
Électrification	2 735,2		24,3	(0,2)		2 759,3
Signalisation	3 757,3		15,1			3 772,4
Télécommunications	874,5		1,8			876,3
Matériel informatique	2,4		0,1			2,5
Panneaux publicitaires	0,0	3,8				3,8
Immobilisations en cours	4 906,3	1 254,8	(102,1)	0,3		6 059,2
TOTAL DES VALEURS BRUTES DES INSTALLATIONS FIXES	43 992,4	1 260,1	0,0	(0,2)	(4,7)	45 247,7
Immobilisations relatives au fonctionnement						
Agencements	18,8	0,5	(0,1)	(0,0)		19,2
Agencements maisons LGV Med.	1,2	0,0				1,3
Matériel de transports	0,1	0,0			0,0	0,1
Matériel de bureau	0,5	0,0	(0,0)	0,0		0,5
Matériel informatique	6,3	0,2	(0,0)	0,0	(0,0)	6,5
Matériel télécommunication	1,1	0,0		0,0		1,2
Mobilier	3,4	0,1	0,0	(0,0)		3,5
TOTAL DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT	31,4	0,8	(0,1)		(0,0)	32,3
ENSEMBLE	44 072,0	1 262,2	(0,1)		(5,5)	45 328,6

Dépenses d'investissement

Le montant total des dépenses d'investissement (hors logiciels) au cours du 1er semestre 2008 s'élève à 1 260,10 M€.

Il peut être décomposé en :

879,5 M€ de production réalisée par la SNCF au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France.

375,2 M€ de production directe incluant principalement la maîtrise d'ouvrage de la ligne à grande vitesse LGV Rhin Rhône.

3,8 M€ de panneaux publicitaires

1,6 M€ d'acquisitions de terrains et constructions hors projets d'investissement

La production corporelle de l'exercice se répartit principalement en :

Investissements de développement		701,6
Extension du réseau LGV	360,4	
<i>LGV Est</i>	46,0	
<i>LGV Rhin Rhône</i>	267,2	
<i>Autres</i>	47,2	
Développement du réseau classique	316,6	
Productivité	24,5	
Investissements de renouvellement et amélioration du réseau :		516,8
Renouvellement	447,3	
<i>Voies</i>	311,6	
<i>Ouvrages d'art</i>	42,7	
<i>Electrification</i>	18,6	
<i>Signalisation</i>	53,0	
<i>GSMR</i>	18,2	
<i>Autres</i>	3,2	
Sécurité	23,1	
Qualité de service offert à la clientèle	35,9	
Autres	10,5	
Opérations Patrimoine		11,8
Opérations pour tiers		32,4
Autres (non activables)		(2,0)
Dépenses relatives aux exercices antérieurs		
Reventes de fournitures non imputées aux projets		-
TOTAL		1 260,6

Mises en service

Le montant des immobilisations mises en service s'élève à 102,2 M€ pour le 1er semestre 2008

Investissements de développement		75,1
Développement du réseau classique	9,6	
Développement du réseau à grande vitesse	65,3	
Productivité	0,1	
Investissements de renouvellement et amélioration du réseau :		27,0
Renouvellement :	19,1	
<i>Voies</i>	12,4	
<i>Ouvrages d'art</i>	1,8	
<i>Electrification</i>	1,1	
<i>Signalisation</i>	0,9	
<i>Telecom</i>	0,3	
<i>Autres</i>	2,7	
Sécurité	4,3	
Qualité de service offert à la clientèle	2,0	
Autres	1,6	
Opérations Patrimoine		(0,1)
Opérations pour tiers		0,2
Divers		0,0
TOTAL		102,2

V.1.2. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS DE LA PERIODE

NATURE En Millions d'euros	Amortissements cumulés au 31/12/2007	Dotations	Virements de postes à postes	Diminutions	Amortissements cumulés au 30/06/2008
Immobilisations incorporelles					
Logiciels Fonctionnement	19,3	0,7	0,0		20,0
Logiciels Infrastructure	23,6	1,4			25,1
TOTAL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42,9	2,1	0,0	0,0	45,1
Installations fixes					
Terrassements de lignes	652,2	35,7			687,9
Aménagement des terrains	21,4	11,3			32,7
Bâtiments	144,4	8,3			152,7
Agencement des constructions	37,4	2,8			40,2
Voies	2 453,1	122,4			2 575,5
Passages à niveau	420,7	4,1			424,8
Ouvrages d'art	989,9	43,3			1 033,2
Électrification	673,4	35,0			708,4
Signalisation	1 314,3	55,2			1 369,5
Télécommunications	558,7	16,0			574,7
Matériel informatique	0,4	0,0			0,4
TOTAL DES AMORTISSEMENTS DES INSTALLATIONS FIXES	7 265,9	334,1	0,0	0,0	7 599,9
Immobilisations relatives au fonctionnement					
Agencements	7,5	1,0			8,5
Agencements maisons LGV Med.	0,5	0,1			0,6
Matériel de transports	0,1	0,0		0,0	0,1
Matériel de bureau	0,4	0,0			0,4
Matériel informatique	5,1	0,3		(0,0)	5,4
Matériel télécommunication	0,8	0,1		0,0	0,9
Mobilier	2,3	0,1			2,4
TOTAL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT	16,8	1,5	0,0	(0,0)	18,3
ENSEMBLE	7 325,6	337,8	0,0	(0,0)	7 663,3

V.1.3. VALEUR ACTUELLE DE L'ACTIF A LA DATE DE CLÔTURE

UGT Infrastructure

Le modèle de calcul de la valeur actuelle nette a été mis à jour pour s'adapter à l'évolution du modèle économique de RFF. Le calcul de la valeur actuelle nette des actifs infrastructure au 30/06/08 fait dorénavant ressortir un montant très supérieur à la valeur nette comptable correspondante.

Par conséquent, le montant de dépréciation des actifs de 10 130 M€ précédemment comptabilisé a été intégralement repris en résultat au 1er semestre 2008. Parallèlement, une dotation aux amortissements complémentaire de 1 037,3 M€ a été comptabilisée au 30/06/08. L'ensemble de ces deux écritures affecte le résultat exceptionnel du 1er semestre 2008.

UGT Patrimoine

RFF n'a pas relevé d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

V.1.4. SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2008 (hors immobilisations de fonctionnement)

En Millions d'euros	Immobilisations corporelles mises en service	Immobilisations en cours
Valeur brute	39 188,5	6 059,2
Amortissement d'exploitation	(7 599,9)	0,0
Dépréciation des actifs	0,0	0,0
Dépréciation des immobilisation en cours	0,0	(10,9)
Dépréciation exceptionnelle 2007 voies de port	0,0	(31,6)
Amortissement exceptionnel 2007 voies de port	(1 060,6)	0,0
TOTAL	30 528,0	6 016,7

V.1.5. CREANCES

V.1.5.1. Autres créances

AUTRES CREANCES	30/06/2008	31/12/2007
En Millions d'euros		
Demande de remboursement du crédit de TVA	131,3	156,3
TVA à régulariser sur factures non parvenues	145,5	175,9
TVA déductible	136,9	130,5
TVA sur avoirs à établir	16,0	16,3
Créances sur autres impôts et taxes	0,3	0,3
Créances sur cessions d'immobilisations	36,1	44,0
État subvention de régénération à encaisser	399,2	225,0
État subvention de régénération à recevoir	399,2	0,0
État subvention de désendettement et CCI à encaisser	672,2	43,0
Autres subventions à encaisser	989,7	1 020,9
Subventions à appeler (1)	499,2	613,7
Produits à recevoir sur instruments de dette	189,0	192,4
Créance sur le personnel	0,0	0,0
Fournisseurs avoirs à recevoir et avances	68,0	66,6
Autres débiteurs divers	18,5	15,1
<i>Dont : LTF</i>	<i>17,1</i>	<i>12,4</i>
<i>Autres</i>	<i>1,4</i>	<i>2,7</i>
TOTAL	3 701,2	2 700,2

(1) dont en exploitation au 30/06/2008 : 61,654 M€ (113,1 M€ au 31/12/2007)

V.1.5.2. Provisions pour Autres créances douteuses

La provision pour Autres Créances douteuses a évolué comme suit :

PROVISIONS / AUTRES CREANCES DOUTEUSES En Millions d'euros	Montants au 31/12/2007	Dotations 2008	Reprises 2008		Montants au 30/06/2008
			Consommées	Non utilisées	
- Provisions autres créances douteuses (1)	3,9	11,5	0,0	0,0	15,4

(1) - dont principalement une provision pour créance relative aux subventions

V.1.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ASSIMILEES, DISPONIBILITES

Ce poste se décompose comme suit :

En Millions d'euros	30/06/2008	31/12/2007
Valeurs mobilières de placement	1 013,3	1 291,2
- TCN	854,2	1 137,6
- O.P.C.V.M.	158,4	153,2
- ICNE TCN postcomptés EUR	0,7	0,4
Banques	3,5	3,6
- Banques (comptes en euros)	3,5	3,6
- Banques (comptes en devises)	0,0	0,0
TOTAL	1 016,8	1 294,8

Les OPCVM sont constitués en totalité de SICAV monétaires.

V.1.7. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Millions d'euros	Dotation initiale en capital	Dotation complémentaire en capital	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Subventions d'investissement (1)	Total
Capitaux propres au 31/12/2007	856,2	8 908,5	(22 165,8)	(795,8)	11 818,9	(1 378,0)
Dotation complémentaire en capital		0,0				0,0
Report à nouveau débiteur			(795,8)	795,8		0,0
Résultat de l'exercice				8 560,8		8 560,8
Subventions d'investissement nettes sur immobilisations en service					(73,3)	(73,3)
Subventions d'investissement sur immobilisations en cours					456,3	456,3
Subvention de renouvellement et de mise aux normes nette sur immobilisations en service					(10,1)	(10,1)
Subvention de renouvellement et de mise aux normes nette sur immobilisations en cours					771,6	771,6
30/06/2008	856,2	8 908,5	(22 961,6)	8 560,8	12 963,4	8 327,2

V.1.8. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

1) Subventions sur immobilisations mises en service

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR LA PERIODE

En Millions d'euros	Montant net au 31/12/2007	Mises en service de subventions sur l'exercice	Virement de poste à poste	Quote part de subvention virée au résultat	Montant net au 30/06/2008
- Terrains et agencement	440,3	0,4		(10,4)	430,3
- Terrassements de lignes	1 023,4	0,2		(10,6)	1 013,0
- Bâtiments	182,0	1,1		(2,0)	181,1
- Agencement des constructions	9,5	2,4		(1,0)	11,0
- Ouvrages d'art	1 923,2	0,7		(15,3)	1 908,6
- Voies	1 258,3	2,8		(22,9)	1 238,3
- Passages à niveau	16,1	0,5		(1,1)	15,5
- Electrification	500,4	6,0		(8,7)	497,8
- Signalisation	573,7	6,3		(14,2)	565,8
- Télécommunications	81,7	0,7		(4,7)	77,7
- Immobilisations incorporelles	6,2	0,0		(1,4)	4,8
TOTAL	6 014,8	21,2	0,0	(92,2)	5 943,8

2) Subventions sur immobilisations en cours

Le cumul des subventions méritées, relatives aux immobilisations en cours est basé sur l'avancement des travaux. Ce montant est enregistré dans le poste "subventions d'investissement sur immobilisations en cours " et au niveau des capitaux propres.

En Millions d'euros	30/06/2008
Total des subventions d'investissement appelées depuis le 1er janvier 1997	9 278,4
Total des subventions d'investissement mises en service depuis le 1er janvier 1997	(6 313,3)
Subventions d'investissement appelées d'avance	(666,8)
Subventions d'investissement à appeler	385,3
Subventions d'investissement sur immobilisations en-cours :	2 683,6

3) Subvention de renouvellement et mises aux normes : (cf note II 2.b)

SUBVENTION DE RENOUVELLEMENT BRUTE

Année	Montant comptabilisé en 2004	Montant comptabilisé en 2005	Montant comptabilisé en 2006	Montant comptabilisé en 2007	Montant comptabilisé en 2008	Montant comptabilisé total
2004	675,0	225,0				900,0
2005		675,0	225,0			900,0
2006			970,0			970,0
2007				985,2		985,2
2008					798,5	798,5
TOTAL	675,0	900,0	1 195,0	985,2	798,5	4 553,7

MISE EN SERVICE DE LA SUBVENTION DE RENOUVELLEMENT

Année de mise en service	Date de mise en service	Durée de reprise	Montant en service	Cumul reprise	Net en capitaux propres
En Millions d'euros					
2004	01/07/2004	38	675,0	71,1	603,9
2005	25/03/2005	42	573,9	44,7	529,2
2006	09/05/2006	42	878,4	45,0	833,5
2007	21/03/2007	35	734,2	26,9	707,3
2008	14/01/2008	33	27,0	0,4	26,6
TOTAL			2 888,5	188,0	2 700,5

SUBVENTION DE RENOUVELLEMENT NETTE

En Millions d'euros	Montant brut	Cumul reprise	Net en capitaux propres
Subvention sur immobilisations mise en service	2 888,5	188,0	2 700,5
Subvention sur immobilisations en cours	1 665,2		1 665,2
TOTAL	4 553,7	188,0	4 365,7

4) Synthèse des subventions d'investissement au 30/06/2008

En Millions d'euros	Subventions mises en service	Subventions en cours	
Subvention sur immobilisation en cours		2 683,6	
Net de subventions mises en service	5 943,8	0,0	
Reprise exceptionnelle 2007 voies de port	(2,3)	(27,4)	
TOTAL	5 941,5	2 656,2	8 597,8

V.1.9 TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En Millions d'euros	Montants au 31/12/2007	Dotations	Reprises		Montants au 30/06/2008
			Consommées	Non utilisées	
Provisions pour risques et charges :	170,2	228,6	2,2	4,6	391,9
Litiges	139,2	228,3	0,6	4,6	362,3
Dépollution et risques environnementaux	31,0	0,3	1,7		29,6
Provisions pour engagements de retraites :	3,7	0,3			4,0
Provisions liées à l'émission inflation :	170,5	52,8			223,3
	344,4	281,7	2,2	4,6	619,2

Les provisions pour risques et charges concernent plusieurs litiges touchant à la fois aux activités liées à l'infrastructure ainsi qu'aux activités liées à la gestion du patrimoine.

Parmi ces provisions, il est rappelé que deux d'entre elles comportent une incertitude quant à l'évaluation de leur montant :

- litige concernant les inondations en Arles : la procédure d'expertise contentieuse se poursuit. RFF a comptabilisé une provision pour charges sur la base du montant des préjudices connus à la date d'arrêt des comptes et pour la quote-part qu'elle estime devoir supporter,

- dépollution et risques environnementaux : la provision comptabilisée à la date d'arrêt est calculée sur la base de la connaissance à cette date des actifs à traiter; cette provision reste à actualiser au fur et à mesure de l'identification par RFF des programmes de dépollution à mettre en oeuvre

V. 1.10. DETTES FINANCIERES

Le recours au marché obligataire permet à RFF de couvrir globalement son besoin de financement à long terme.

Les ressources ainsi levées au cours du 1er semestre 2008 ont représenté un montant total de 2,01 milliards € soit 9 opérations sur les marchés obligataires de l'euro, de la livre sterling, et le franc Suisse

Pour gérer sa trésorerie, RFF a recours à des instruments de financement à court terme sur les marchés monétaires domestiques et internationaux tels que les Billets de trésorerie et la Commercial Paper (respectivement 14% et 86% de l'encours de la dette court terme)

La variété des instruments de financement à court terme utilisés par RFF lui garantit un accès à des financements liquides. RFF dispose de plus d'un crédit syndiqué de 1,25 milliard € d'échéance décembre 2012 servant notamment de ligne de sécurité pour le financement.

Le poste dettes financières s'analyse comme suit :

DETTES FINANCIERES	30/06/2008	31/12/2007	Variation
En Millions d'euros	N	N - 1	N-(N-1)
Dettes SNCF :	2 528,2	3 780,7	(1 252,5)
Capital restant dû :	2 445,3	3 682,1	(1 236,8)
- Dette transférée (cours historique)	2 163,8	3 400,5	(1 236,7)
- Impact de change sur dette en CHF	0,0	0,0	0,0
- Prêts RIF	8,0	8,1	(0,0)
- Renouvellement BEI	273,5	273,5	0,0
Intérêts courus	82,9	98,6	(15,7)
Dettes propre :	26 994,6	25 450,9	1 543,7
Capital restant dû :	26 546,6	24 971,4	1 575,2
- Court terme	2 062,6	2 184,5	(121,9)
- Long terme			
<i>au cours couvert</i>	24 003,8	22 364,8	1 639,0
<i>part de l'inflation</i>	223,3	170,5	52,8
- Prêts RIF	65,3	64,6	0,7
- Zéro coupon	191,6	187,0	4,6
Intérêts courus :	444,7	474,1	(29,5)
Découvert bancaires :	1,7	3,3	(1,6)
Dépôts et cautionnements reçus	1,6	2,1	(0,5)
			0,0
Total Dettes (A)	29 522,8	29 231,6	291,2
Tresorerie - VMP (B)	1 016,8	1 294,8	(278,1)
Dettes financières nettes (A) - (B)	28 506,0	27 936,8	569,3
Dettes financières nettes hors ICNE	27 978,5	27 364,1	614,5

V.1.10.1. DETTES FINANCIERES A LONG TERME (ELEMENTS DE SYNTHESE)

Le tableau suivant présente une analyse des dettes à long terme par taux d'intérêt et permet une comparaison des évolutions d'un exercice à l'autre.

Il prend en compte l'effet des contrats d'échanges de taux et de devises :

Devises	Encours taux fixe		Encours Indexé Inflation		Encours taux variable		Encours TOTAL	
	31/12/2007	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2008	31/12/2007	30/06/2008
EUR	19 068,8	19 705,0	2 206,3	2 509,1	5 193,9	4 715,2	26 469,0	26 929,3
<i>RFF</i>	17 285,0	18 258,5	2 206,3	2 509,1	3 295,6	3 716,4	22 786,9	24 484,0
<i>SNCF</i>	1 783,8	1 446,5			1 898,3	998,8	3 682,1	2 445,3
CHF	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0
Total :	19 068,8	19 705,0	2 206,3	2 509,1	5 193,9	4 715,2	26 469,0	26 929,3
En % :	72,04%	73,17%	8,34%	9,32%	19,62%	17,51%	100,00%	100,00%
Encours total de la dette au :							26 469,0	26 929,3
Montants des ICNE dette propre :							474,1	444,7
Montants des ICNE dette transférée :							98,6	82,9
MONTANT TOTAL :							27 041,7	27 456,8

V.1.11. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance se décomposent comme suit :

En Millions d'€uros	30/06/2008	31/12/2007
- Produits constatés d'avance sur redevances d'occupation	45,3	41,5
- Produits constatés d'avance sur redevances d'infrastructure	182,6	188,9
- Produits constatés sur subvention d'exploitation	329,1	0,0
- Prime d'émission des obligations	220,1	226,7
- Soutles sur contrats d'échange de taux	157,4	157,9
- Produits constatés d'avance sur obligations et autres instruments	12,8	13,6
- Produits constatés sur subvention de désendettement	343,1	0,0
- Reports/Dépôts	0,9	0,9
TOTAL	1 291,2	629,4

V.2 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

V.2.1. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE

En Millions d'euros	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
- Redevances d'utilisation des infrastructures	1 376,4	1 222,1	2 448,5
- Électricité	79,9	77,0	146,4
- Prestations complémentaires d'électricité	46,8	46,0	89,9
- Prestations complémentaires	32,3	22,6	45,0
- Produits relatifs aux installations terminales embranchées	3,6	7,4	14,0
- Produits de redevances d'occupation facturation directe	36,4	26,4	64,8
- Ventes de vieilles matières	15,6	12,4	34,2
- Autres produits des activités annexes	3,1	4,1	6,8
TOTAL	1 594,1	1 417,9	2 849,6

V.2.2. RÉMUNÉRATION VERSEE AU GESTIONNAIRE D'INFRASTRUCTURE DELEGUE

La SNCF assure trois grandes missions pour le compte de RFF :

1. l'établissement du système d'organisation de l'ensemble des circulations ferroviaires sur le réseau, dit "graphique de circulation",
2. la gestion des systèmes de régulation et de sécurité et la gestion opérationnelle des circulations,
3. la surveillance, l'entretien régulier, les réparations, dépannages et autres mesures nécessaires au fonctionnement du réseau et de l'ensemble des installations techniques.

Le montant comptabilisé en charge au 30 juin 2008 est de 1398,80 M€ ce montant tient compte d'une part, d'un ajustement pour impact indice, du versement d'un bonus lié à la réalisation des objectifs, et de la rémunération d'autres prestations d'études pour un total de 27,5 M€ et d'autre part des régularisations sur exercices antérieurs à hauteur de +4,8 M€

V.2.3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel du 1er semestre 2008 comprend principalement l'effet de la mise à jour de la dépréciation des actifs d'infrastructure.

Son impact sur le résultat exceptionnel se décompose en :

- reprise de la dépréciation antérieure de 10 130 M€
- dotation complémentaire de 1 037,3 M€ d'amortissement exceptionnel au titre du rattrapage des dotations aux amortissements antérieurement calculées sur base nette de dépréciation
- amortissement complémentaire de 7,2 M€ des actifs voies de port, antérieurement dépréciés, pour maintenir leur valeur nette comptable à zéro

VI - ENGAGEMENTS HORS BILAN

VI.1 ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

I - MARCHÉ A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS En Millions de devises	30/06/2008	31/12/2007
Instruments de taux d'intérêt de gré à gré : Echanges de taux en EUR :	3 864,1 EUR	4 605,6 EUR

II - LES OPERATIONS EN DEVISES En Millions de devises	30/06/2008	31/12/2007
Opérations de couvertures négociées de gré à gré : Change à terme contre EUR :	1 453,4 USD 302,0 GBP 87,0 CHF 2 500,0 JPY	1 652,8 USD 160,0 GBP 156,0 CHF 2 500,0 JPY
Swaps de devises contre EUR :	300,0 CAD 2 481,0 CHF 3 416,3 GBP 44 000,0 JPY 1 000,0 USD	300,0 CAD 2 421,0 CHF 2 716,3 GBP 44 000,0 JPY 1 200,0 USD

III - AUTRES ENGAGEMENTS DE HORS BILAN FINANCIERS En Millions de devises	30/06/2008	31/12/2007
Engagements de financement reçus :		
Emprunt syndiqué multidevises	1 250,0 EUR	1 250,0 EUR
Emprunt obligataire :	210,0 EUR	
Emprunt Région Ile de France	0,7 EUR	1,0 EUR

Par ailleurs RFF dispose d'options de renouvellement ou de remboursement par anticipation de certaines lignes de dette dont la valeur est non significative. RFF est maître d'exercer ou non ces options.

RFF dispose également de deux options sur 2 lignes d'emprunt pour lesquelles la décision d'exercer ou non l'option appartient à la contrepartie :

- option sur une ligne d'emprunt à échéance 2019 : changement de taux Euribor3M contre 2Euribor3M-LibGBP3M; la valeur de l'option au 30 juin 2008 est de - 0,2 M€
- option sur une ligne d'emprunt à échéance 2015 : prolongation en 2015 de la dette en GBP sur 14 ans au taux fixe de 5,35 %; la valeur de cette option au 30 juin 2008 s'élève à - 34,4 M€

VI.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS

Les engagements au titre des cautions bancaires n'ont pas évolué depuis le 31/12/2007.

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES RELATIFS AUX CESSIONS D'ACTIFS

RFF est amené à céder régulièrement et directement des biens immobiliers inutiles au ferroviaire.

Le montant des promesses signées et non encore levées au 30 juin 2008 s'élève à 183,15 M€, contre 178,3 M€ au 31 décembre 2007, dont principalement la comptabilisation d'une promesse sur le site des batignoles à Paris pour 158,6 M€



RAPPORT DE GESTION
NORMES FRANÇAISES
AU 30 JUIN 2008



Présentation des comptes au 30 juin 2008

RAPPORT DE GESTION

Le premier semestre 2008 se caractérise par un **résultat net de +8 560,8 M€ comprenant un résultat exceptionnel de +8 944,3 M€**

Le résultat exceptionnel du premier semestre 2008 est la conséquence sur la valeur des actifs de l'UGT infrastructure du nouveau modèle économique de RFF concrétisé par la signature du contrat de performance Etat – RFF.

En effet, le nouveau modèle économique de RFF intègre les effets positifs d'une part, de la réforme de la tarification des péages RFF et d'autre part, de la réforme des subventions versées par l'Etat à RFF. Ces évolutions se traduisent par une forte augmentation de la valeur recouvrable des actifs d'infrastructure de RFF qui conduit à reprendre en résultat exceptionnel l'intégralité de la dépréciation de ces actifs constatée sur l'exercice 2005 lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Le résultat courant avant impôts ressort à -383,4 M€ au 30/06/08 contre -225,6 M€ au 30/06/07 et -725,5 M€ pour l'exercice 2007.

Le résultat net du premier semestre 2007 était de - 375,00 M€ et celui de l'année 2007 de -795,8 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **1 260,1 M€** pour le premier semestre 2008 contre 1 033,7 M€ pour le premier semestre 2007 et 2 468 M€ pour l'ensemble de l'année 2007.

Les capitaux propres, y compris les subventions d'investissements s'élèvent à **8,3 milliards d'euros** au 30 juin 2008.

I - ACTIVITE AU COURS DE L'ANNEE ECOULEE ET COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

1. Résultat

Le résultat net de l'exercice.

Le bénéfice constaté au premier semestre 2008 est de 8 560,8 M€ compte tenu d'un résultat exceptionnel de 8 944,3 M€, contre une perte de 375 M€ au 30 juin 2007,

Compte de résultat	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2007	Variation en %
En millions d'euros			
Excédent brut d'exploitation (EBE)	275,4	241,7	13,9 %
Résultat d'exploitation	(28,4)	61,0	(146,6 %)
Résultat financier	(355,0)	(316,5)	(12,1 %)
Résultat exceptionnel	8 944,3	(119,5)	NA
Résultat net	8 560,8	(375,0)	

Le résultat d'exploitation d'un montant de -28,4 M€ au premier semestre 2008 se détériore de 89,60 M€ par rapport à la même période de 2007. Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des principaux postes de charges et produits d'exploitation.

Le résultat financier d'un montant de -355 M€ au premier semestre 2008 se détériore de 38,5 M€ par rapport à la même période de 2007.

Le résultat exceptionnel du premier semestre 2008 enregistre pour l'essentiel l'effet de la reprise de dépréciation des actifs de l'UGT infrastructure.

Evolution des charges et produits d'exploitation

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation
- Redevances réseau	1 455,5	1 290,7	164,8
- Produits hors trafic	36,4	26,4	10
- Contribution aux charges d'infrastructure (CCI)	329,1	434,8	(105,7)
- Autres produits d'exploitation	102,2	100,9	1,3
- Production immobilisée	360,4	246,6	113,8
- Rémunération mandataires	(1 459,7)	(1 418,7)	(41,0)
- Frais Etudes et travaux (nets de subventions)	(355,0)	(247,3)	(107,7)
- Autres achats externes	(48,4)	(48,3)	(0,1)
- Autres charges d'exploitation	(145,1)	(143,4)	(1,7)
Variation de l'E.B.E			33,7
- Dotations aux amortissements des actifs	(337,7)	(282,2)	(55,5)
- Dotation aux provisions pour dépréciation des projets en cours (nettes de reprises)	(2,2)	(0,6)	(2,8)
- Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation (nettes de reprises)	(77,5)	14,9	(92,4)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants (nettes de reprises)	(17,0)	0	(17,0)
- Reprises de subventions totales	129,0	82,6	46,4
- Autres	1,4	3,4	(2,0)
Variation du résultat d'exploitation			(89,60)

L'EBE enregistre une augmentation de 33,7 M€, en raison principalement de l'évolution du montant des péages et des prestations complémentaires (+164,8 M€), hausses compensées en partie par la diminution de la contribution aux charges d'infrastructure CCI (- 105,7 M€), et par l'augmentation de la charge de rémunération des mandataires de gestion (- 41 M€).

Il convient parallèlement de noter que les redevances réseau du premier semestre comprennent un produit de 32,9 M€ au titre de la « garantie des péages 2007 » accordée par la SNCF à RFF.

L'évolution des provisions pour risques et charges d'exploitation (+ 92,4 M€) correspond principalement à des dotations nettes pour des litiges liés à l'infrastructure.

La dotation aux provisions pour dépréciations d'actifs circulants augmente de 17,0 M€.

1.1- Evolution des produits d'exploitation

1.1.1- Redevances d'infrastructure et Contribution aux Charges d'Infrastructure (CCI)

Les redevances d'infrastructure sont composées :

- **Des prestations minimales :**

Les droits d'accès, de réservation de sillons et des arrêts en gare et les droits de circulation s'élèvent au 1^{er} semestre 2008 à 1 343,5 M€, en hausse de 121,4 M€ soit 9,9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette augmentation se répartit par type de droits de la manière suivante :

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation
- droit d'accès (DA)	50,4	44,7	5,7
- droit de réservation des sillons (DRS)	820,3	738,9	81,4
- droit de réservation des arrêts en gare (DRAG)	221,2	213,0	8,2
- droit de circulation (DC)	251,6	225,5	26,1
Sous-total redevances d'infrastructures	1 343,5	1 222,1	121,4
- Garantie de recettes pour 2007	32,9		32,9
Total	1 376,4	1 222,1	154,3

De plus, RFF a comptabilisé, au 1^{er} semestre 2008, 32,9 M€ de redevances au titre de la garantie de recettes SNCF 2007.

Sur l'augmentation de 121,4 M€ constatée entre le 1^{er} semestre 2007 et le 1^{er} semestre 2008, l'effet prix (augmentation des barèmes) ressort à +67,5 M€ et l'effet volume (impact des variations d'unités d'œuvre facturées) à +53,8 M€. L'effet volume s'explique, pour une large part, par les conséquences induites de la mise en service de la LGV Est Européenne, en juin 2007.

Le prix unitaire du droit d'accès (DA) étant resté stable entre les barèmes 2007 et 2008, l'augmentation du montant des DA (+12,7 %) n'est due qu'à l'effet volume.

La hausse des droits de réservation des sillons (DRS) repose à la fois sur la hausse des barèmes (effet prix : +40,7 M€) et sur une nouvelle répartition des activités (effet volume : +40,6 M€), avec, en particulier, davantage de sillons-km TGV (+11,7%), qui sont les plus rémunérateurs.

Pour les droits d'accès en gare (DRAG), l'effet prix explique 3,4 M€ sur les 8,2 M€ d'augmentation constatée.

Les droits de circulation (DC) enregistrent une hausse de 26,1 M€, soit +11,6 %. Cette augmentation provient essentiellement de la hausse des barèmes (effet prix : +23,4 M€), l'effet volume du DC, étant relativement limité (+2,7 M€) du fait d'une évolution globale des kilomètres parcourus assez faible (+0,7 %).

L'évolution des circulations par activité est reprise dans le tableau ci-dessous :

Evolution des circulations par activité

En millions de trains km	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation
- Train à grande vitesse	66,3	60,4	5,9
- TRN + TIR	26,2	30,8	(4,6)
- Train express régionaux	86,1	82,7	3,3
- Desserte Ile de France DIF	30,2	30,1	0,1
- Fret	52,6	56,1	(3,5)
- Divers	7,8	9,2	(1,4)
Sous/total SNCF	269,2	269,4	(0,2)
- Nouveaux entrants	3,6	1,5	2,1
TOTAL	272,8	270,9	1,9

Les circulations sont en légère hausse par rapport à juin 2007 (+1,9 M de trains-km), la baisse de circulation de la SNCF (-0,2 M de trains-km) étant compensée par la progression des nouveaux entrants.

Sur le périmètre de la SNCF, la mise en service de la LGV Est-Européenne a entraîné une hausse des circulations TGV et une diminution des circulations Corail et CIC. Les circulations TER ont, par ailleurs, progressé de 4,1 % (+3,3 M de trains-km), tandis que celles de Fret SNCF ont baissé de 6,2 % (-3,5 M de trains-km).

Le ratio circulations/réervations exprimé en trains-km / sillons-km ressort à 90,5% (il était de 94,3% au 30 juin 2007).

L'augmentation des redevances d'infrastructures est en majeure partie neutralisée par la diminution de la contribution aux charges d'infrastructures (CCI) versée par l'Etat. En effet, à 329,1 M€ pour le premier semestre 2008, la CCI baisse de 105,8 M€ par rapport à la même période de 2007.

En définitive, le total des postes redevances d'infrastructure 2008 et contribution aux charges d'infrastructures est en hausse de 15,5 M€, soit +0,9 %.

La redevance complémentaire d'électricité, à 46,7 M€ est quasi équivalente à celle de la même période de 2007.

Les prestations complémentaires s'élèvent à 32,2 M€, en hausse de 9,6 M€, soit +42,5%, par rapport à la même période de 2007. Cette augmentation est due principalement à la hausse du barème relatif à l'accès aux gares de triage et à leur fonctionnement et, dans une moindre mesure, aux nouvelles prestations complémentaires pour l'accès des trains Fret à la section Motteville - Montérolier-Buchy.

1.1.2- Les embranchements particuliers

Sur le 1^{er} semestre 2008, le montant comptabilisé au titre des produits des installations terminales embranchées est de 3,6 M€. Ce montant comprend, d'une part, les produits relatifs au premier semestre 2008 pour 6,2 M€ et d'autre part, la régularisation des produits comptabilisés antérieurement, sur base des rétrocessions transmises par la mandataire, à hauteur de 2,55 M€.

1.1.3- L'électricité

Au cours du 1^{er} semestre 2008, les charges de RFF en matière d'électricité se sont élevées à 79,7 M€ HT. Elles incluent la CSPE à hauteur de 0,5 M€, compte tenu du plafonnement annuel de cette dernière selon la loi de finances rectificative pour 2004.

Les charges de l'exercice sont réparties mensuellement sur les utilisateurs du réseau ferré national au prorata de leurs trafics sous la forme d'une Redevance Complémentaire pour le Transport de l'Electricité (RCTE) proportionnelle au parcours réalisé et dépendante des profils des trains. Une régularisation est opérée tous les trimestres.

Le montant total enregistré en produit par RFF au titre de cette période s'élève à 79,9 M€. Ce produit inclut la refacturation aux entreprises ferroviaires par RFF, à hauteur de 0,25% de la RCTE, des coûts relatifs à la gestion des contrats liés à la traction électrique.

Le plafonnement à 0,5 M€ de la CSPE a été répercuté aux utilisateurs.

1.1.4- Les produits hors trafic (PHT)

Les produits hors trafic s'élèvent au 30/06/08 à 36,4 M€, en hausse de 10 M€ par rapport au premier semestre 2007.

Ce montant se décompose en :

- 36,4 M€ de produits d'occupation et locatifs au titre du premier semestre 2008,
- 3 M€ de produits facturés en 2008 au titre de la régularisation de produits relatifs à des périodes antérieures qui ont pu être facturés suite au constat d'occupation des biens et à la régularisation des conventions auprès des occupants,
- -3 M€ de régularisation sur exercices antérieurs au titre des gares communes.

A compter de 2008, les produits hors trafic sont classés en 5 grandes catégories : foncier et immobilier, télécommunications, réseaux, autorisations diverses et ferroviaire.

Les produits fonciers et immobiliers s'élèvent à 26,5 millions au premier semestre 2008, représentant près de 70% du total des produits d'occupation et locatifs, la quote-part de la publicité représentant à elle seule 40%.

Les produits liés aux télécommunications s'élèvent à 10,6 millions au premier semestre 2008, représentant près de 27% du total. Ils sont en progression de 35 % par rapport au 30 juin 2007 (après neutralisation d'une écriture de régularisation des produits constatés d'avance passée au cours du premier semestre 2007). Cette progression est notamment due au développement des produits télécom liés à la LGV Est.

1.1.5- Les ventes de fournitures

Ce produit correspond principalement aux ventes et récupérations de vieilles matières réalisées par la SNCF pour RFF dans le cadre d'opérations d'entretien ou d'investissement.

Il s'élève à 15,6 M€ au 1^{er} semestre 2008 contre 12,6 M€ au 1^{er} semestre 2007 soit une augmentation de 3 M€.

1.1.6- La production immobilisée

La production immobilisée, correspondant aux dépenses sur les projets réalisés en maîtrise d'ouvrage directe, est en progression de 46,15 %. La partie travaux passe de 251,4 M€ au 1^{er} semestre 2007 à 326,7 M€ au 30 juin 2008, soit une augmentation de 75,3 M€.

En millions d'euros	1^{er} semestre 2008	1^{er} semestre 2007	Variation en %
Travaux	326,7	251,4	29,9 %
Etudes	27,8	13,6	104,4 %
Autres dépenses (*)	5,89	17,6	(66,5)%
Retraitement production PPP	0,0	(36,0)	NA
Production immobilisée	360,4	246,6	46,15 %

(*) Charges de personnel et autres charges activables

1.1.7- La quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions d'investissement sont virées au compte de résultat au rythme des amortissements pratiqués.

La reprise comptabilisée au premier semestre 2008 est de 129,06 M€. Elle inclut une quote-part relative aux subventions de renouvellement et de mise aux normes à hauteur de 37 M€.

1-2 Evolution des charges d'exploitation

1.2.1- La gestion des infrastructures ferroviaires et des quais

Le gestionnaire d'infrastructure délégué est rémunéré dans le cadre de la convention de gestion pluriannuelle de l'infrastructure 2007-2010 signée par RFF et la SNCF le 25 mai 2007, et de ses avenants fixant le montant de la base annuelle prévisionnelle 2008 à 2 732,9 M€.

Au premier semestre 2008 la rémunération de la gestion du réseau s'élève à 1 366,5 M€ à laquelle il convient d'ajouter divers ajustements, notamment un impact de réindexation 2008 de 22,5 M€, un bonus lié aux objectifs de 3,8 M€ et la rémunération d'autres prestations d'études pour 1,2 M€. Par ailleurs, des régularisations sur exercices antérieurs ont été enregistrées pour 4,8 M€ au premier semestre 2008. Le montant total comptabilisé au 30 juin 2008 est au total de 1 398,8 M€ contre 1356,2 M€ au 30 juin 2007 (dont -3,9 M€ de régularisations sur exercices antérieurs).

Les actes de malveillance, réalisés par des tiers identifiés ou non, ainsi que les conséquences des accidents et les dommages dus aux intempéries s'élèvent à 12,3 M€ au premier semestre 2008, en augmentation de 2,3 M€ par rapport à la même période de 2007.

Le coût de la gestion des quais déléguée à la SNCF est de 24,5 M€ au premier semestre 2008, (compte tenu d'une régularisation sur exercices antérieurs de -2,5 M€), contre 18,3 M€ comptabilisés au 1^e semestre 2007 (dont une régularisation sur exercices antérieurs de +1,7 M€).

1.2.2- La gestion du patrimoine

Les missions de gestion du patrimoine sont réparties entre la SNCF d'une part, et ADYAL et NEXITY d'autre part.

Elles comprennent la gestion immobilière (location, charges, travaux), l'assistance aux cessions, la gestion de la fiscalité, ainsi que la gestion des procédures domaniales et d'urbanisme.

Deux conventions existent avec la SNCF dans le cadre de cette gestion du patrimoine,

- une convention de prestation de services pour les missions confiées à la SNCF. Le coût de cette convention s'élève à 20,6 M€ au 1^{er} semestre 2008.
- Une convention financière pour les remboursements des charges immobilières des biens de la SNCF occupés par des installations de l'infrastructure ou par des services SNCF exerçant des missions du GID. Le coût de cette convention s'élève pour le 1^{er} semestre 2008 à 8,2 M€

Un mandat supplémentaire a été donné à la SNCF dans le cadre de la gestion des cessions de patrimoine, le montant enregistré en charge au 1^{er} semestre 2008 est de 0,5 M€.

Au total, la charge relative au mandataire SNCF s'élève à 30,8 M€ au 30 juin 2008 (dont 1,4 M€ de régularisation au titre d'exercices antérieurs).

Pour les autres prestataires ADYAL et NEXITY, le coût de gestion comptabilisé au 30 juin 2008 s'élève à 5,7 M€.

1.2.3- Les dépenses d'études

Au premier semestre 2008, RFF a enregistré 41,4 M€ de dépenses d'études dont 18,6 M€ pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage y compris en phases travaux. Ces dépenses se répartissent sur les axes opérationnels suivants :

En millions d'euros	Etudes immobilisées	Etudes d'exploitation	Total
DEVELOPPEMENT RESEAU CLASSIQUE	4,9	0,7	5,6
EXTENSION RESEAU LGV	23,2	1,5	24,7
PPP	0,0	1,9	1,9
GSMR	-2,1	0,7	-1,4
CCR	0,8	0,0	0,8
MAINTIEN DU RESEAU / SECURITE	0,6	0,4	1,0
ETUDES STRATEGIQUES	0,0	1,8	1,8
ETUDES PRELIMINAIRES	0,0	5,0	5,0
DIVERS	0,4	1,6	2,0
TOTAL 1^{er} semestre 2008	27,8	13,6	41,4
TOTAL 1^{er} semestre 2007	13,9	12,2	26,1

68 % des dépenses d'études sont immobilisées.

Les études immobilisées pour l'extension du réseau LGV sont en forte croissance : 23,2 M€ dont 13,5 M€ assistance à maîtrise d'ouvrage sur le premier semestre 2008 alors qu'elles étaient de 8,2 M€ sur l'ensemble de l'année 2007. Le solde des contrats LGV Est Européenne et la part LGV Rhin Rhône expliquent cette augmentation.

1.2.4- Les dépenses de travaux et équipements ferroviaires

Les dépenses comptabilisées dans ce poste pour 360,4 M€ concernent des projets en maîtrise d'ouvrage directe RFF, et sont enregistrées quasi intégralement en production immobilisée.

Pour le 1^{er} semestre 2008, les principaux postes de dépenses de travaux concernent le projet LGV Rhin Rhône pour 239,8 M€, la LGV Est pour 30,3 M€, le projet ligne Haut Bugey à hauteur de 51,3 M€.

1.2.5- Les charges de personnel

L'effectif est en croissance. Il est de 880 agents présents au 30 juin 2008 contre 821 agents au 30 juin 2007 soit une augmentation de 7,2 % sur un an.

Les charges de personnel représentent au 30 juin 2008 32,6 M€ contre 27,8 M€ pour la même période en 2007 soit une augmentation de 17,3 %.

1.2.6- Les autres charges externes

Les “ autres charges externes ” se montent à 48,4 M€ au 30 juin 2008, ce chiffre est comparable à celui de 2007 pour la même période. Ce poste inclut notamment des travaux sous maîtrise d’ouvrage tiers pour 4,9 M€, contre 2,8 M€ pour la même période en 2007, des frais de démolition et de dépollution à hauteur de 4,0 M€ contre 5,5 M€ pour la même période en 2007 et, des indemnités d’occupation temporaire pour 1,0 M€ contre 1,1 M€. Ces dernières sont liées aux projets et sont comptabilisées en production immobilisée.

Le coût relatif au personnel mis à disposition de RFF s’élève à 4,9 M€, il est comparable à celui de 2007 pour la même période.

1.2.7- Les impôts et taxes

Ce poste comprend la fiscalité gérée pour compte et refacturée par la SNCF et les autres impôts et taxes directement payés par RFF, pour un montant global de 18,7 M€.

1.2.8- Les dotations aux amortissements

Les dotations s’élèvent à 337,7 M€ contre 282,2 M€ pour le premier semestre 2007.

1.2.9- La dépréciation des projets en cours

L’établissement enregistre des provisions pour dépréciation sur des projets en phase avant projet ou post avant projet qui présentent un risque quant à leur aboutissement.

Au 30 juin 2008, 313 projets ont été analysés. Une dotation a été comptabilisée pour un montant de 8,8 M€, parallèlement à une reprise de 6,7 M€. La provision est ainsi amenée à un montant de 10,8 M€. Elle concerne 165 projets et couvre la part des dépenses financées sur fonds propres RFF.

1.2.10- Les dotations aux provisions pour risques et charges d’exploitation

1.2.10.1- Dépollution

Le PCG et l’avis du CNC n°00-01 sur les passifs rendent obligatoires la constitution de provisions pour dépollution ou risques environnementaux lorsque l’entreprise se trouve soumise à une obligation. Sont notamment concernées les provisions pour désamiantage et l’élimination du PCB contenu dans les appareils du domaine ferroviaire.

RFF a mis en place deux programmes de désamiantage de ses actifs. L’un concerne des immeubles faisant partie de son patrimoine, l’autre les guérites de signalisation, les caisses à piles et les abris à accumulateurs.

Les montants comptabilisés en provision pour dépollution et risques environnementaux sont actualisés sur la base des connaissances de l’établissement lors de chaque clôture de comptes.

Le premier programme concernant l'élimination de l'amiante sur le parc immobilier. Le solde de cette provision au 30 juin 2008 est désormais de 9,2 M€ compte tenu d'une dotation complémentaire sur le semestre de 0,2 M€.

Concernant le second programme, une nouvelle tranche programmée des travaux a conduit à la dotation d'une provision complémentaire de 0,1 M€ au 30 juin 2008. Par ailleurs, la provision globale a été reprise à hauteur de 0.7 M€ au titre de l'exercice 2008, montant correspondant aux dépenses engagées et comptabilisées en charges. Le solde de la provision au 30 juin 2008 est de 7,3 M€.

RFF a également mis en place un programme de dépollution portant sur la décontamination ou l'élimination des appareils du domaine ferroviaire contenant du PCB. La provision a été reprise à hauteur de 1,0 M€ au titre du 1^{er} semestre 2008, montant correspondant aux charges engagées et comptabilisées. Le solde de la provision au 30 juin 2008 est de 13,1 M€.

1.2.10.2- Autres risques

RFF a par ailleurs mis à jour les autres provisions existantes à la clôture précédente en fonction de l'évolution des risques sur les différents dossiers concernés.

1-3 Résultat financier

Le résultat financier s'établit à – 355,0 M€ au 30 juin 2008 contre - 317,0 M€ au 30 juin 2007, représentant une dégradation de 38,0 M€.

La subvention de désendettement, à 343,1 M€, diminue de 3,7 M€ par rapport au montant comptabilisé au 30 juin 2007.

	30/06/2008	30/06/2007	Variation
En Millions d'euros			
Dette court terme	(11)	(14)	3
Dette long terme <i>Dont variation provision indexation inflation</i>	(707) (53)	(657) (32)	(50) (20)
Résultat récurrent	(718)	(671)	(47)
Subvention de désendettement	343	347	(4)
Résultat net de subvention	(375)	(324)	(51)
Autres résultats financiers	20	8	12
Résultat financier	(355)	(317)	(38)

Avant subvention de désendettement, le résultat financier se détériore de 47 M€ à -718,0 M€ contre -671,0 M€ pour le premier semestre 2007.

Cette dégradation s'explique d'une part par une augmentation de la dette nette en volume ainsi que par un contexte de marché des taux plus difficile. Le coût moyen de la dette de RFF ressort en effet à 5,27 % au 1^{er} semestre 2008 contre 5,02 % au 1^{er} semestre 2007.

A titre d'illustration, la moyenne de l'Euribor3Mois et des taux de swap à 10 ans s'élève respectivement au 1^{er} semestre 2008 à 4,67% et 4,56% contre 3,94 % et 4,43 % au 1^{er} semestre 2007.

La structure de la dette totale au 30 juin 2008 s'établit comme suit : 70 % à taux fixe, 21 % à taux variable et 9 % indexée à l'inflation.

1-4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel du 1^{er} semestre 2008 comprend principalement le résultat de la reprise de dépréciation des actifs d'infrastructure.

L'impact de cette reprise est de +9 085,5 M€ et se décompose de la façon suivante :

- reprise de dépréciation de 10 130 M€
- rattrapage d'amortissements de 1 037,3 M€
- complément d'amortissements de 7,2 M€ sur les actifs voies de port antérieurement dépréciés de manière à maintenir leur valeur nette comptable à zéro

Le résultat exceptionnel comprend également une provision pour charges relative à la ZAC Paris Rive Gauche, ainsi que l'impact des derniers arbitrages sur les litiges partage des actifs avec la SNCF :

- Opération d'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche :

Des travaux ont été menés de manière à pouvoir estimer le résultat à terminaison attendu par RFF sur l'opération d'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche. La fin de la première phase de cette opération est prévue vers 2015.

Sur la base de ce résultat et compte tenu de l'avancement des travaux constaté au 30/06/2008, et malgré un résultat total attendu positif, une régularisation du résultat déjà comptabilisé sur cette opération a été effectuée à travers la comptabilisation d'une provision pour charges exceptionnelles d'un montant de 127,4 M€.

- Litiges avec la SNCF sur le partage des actifs :

Les derniers arbitrages ont été rendus par les Tutelles concernant les derniers litiges relatifs au partage des actifs et opposant RFF à la SNCF.

L'impact sur le résultat au 30/06/2008 de ces arbitrages est une variation de provision pour risques et charges de 17,1 M€. Elle comprend principalement une dotation de 20,5 M€ relative à un dédommagement de la SNCF au titre des dépenses d'investissement faites par la SNCF sur des actifs dont la propriété a finalement été attribuée à RFF.

Par ailleurs, le résultat exceptionnel comprend également le résultat des cessions d'actifs. La plus value dégagée sur les cessions d'actifs s'élève à 3,3 M€ au 1^{er} semestre 2008 à comparer à 0,6 M€ pour la même période de 2007. Le produit des cessions s'élève à 8,0 M€ au 1^{er} semestre 2008 contre 3,6 M€ au premier semestre 2007.

La plupart des cessions se finalisent lors de la deuxième partie de l'exercice comptable.

2 - Bilan

2-1 Immobilisations

2.1.1- Production et acquisition d'immobilisations du réseau ferré

Le montant total des dépenses d'investissements corporels s'élève au 1^{er} semestre 2008 à **1260,1 M€** contre 1034,8 M€ pour la même période en 2007, soit une hausse de 225,30 M€ (21,78%).

- La part réalisée par la SNCF au nom et pour le compte de RFF s'élève à 879,5 M€ pour le 1^{er} semestre 2008 contre 763,20 M€ au titre du 1^{er} semestre 2007, en augmentation de 15,2 %
- La production directe de RFF atteint 375,2 M€ au 1^{er} semestre 2008 (dont 30,3 M€ pour la LGV Est et 239,8 M€ pour la LGV Rhin Rhône) contre 246,6 M€ pour la même période en 2007, après retraitement de la production PPP (-36 M€), en augmentation de 52,15 %
- Des acquisitions directes d'actifs (terrains, bâtiments...) ont été réalisées pour un montant de 5,4 M€, dont 3,8 M€ de panneaux publicitaires.

Les investissements de développement du réseau sont en hausse de 168,5 M€ (après retraitement de l'impact de quote-part de régularisation de la production PPP de -36 M€ au 30 juin 2007), soit 31,6% par rapport au 30 juin 2007, dont principalement une hausse de 123,2 M€ portant sur le réseau LGV Rhin Rhône.

Les investissements de développement sur le réseau classique progresse de 67,6 M€ par rapport au 30 juin 2007

Les investissements de renouvellement et amélioration du réseau augmente de 139,10 M€, soit 36,8% correspondant principalement à une hausse des investissements de renouvellement (+ 121,3 M€).

DETAIL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En Millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation	Variation en %
Investissements de développement	701,6	533,1	+ 168,5	+ 31,6 %
Extension du réseau LGV	360,4	271,5		
- Dont LGV Est	46,0	118,8		
- Dont Rhin Rhône	267,2	144,0		
- Dont retraitement PPP	0	(36,0)		
- Dont Autres	47,2			
Développement du réseau classique	316,6	249,0		
Productivité	24,5	12 ,6		
Investissements de renouvellement et amélioration du réseau	516,9	377,8	+ 139,10	+ 36,8 %
Renouvellement	447,4	326,1		
Sécurité	23,1	18,1		
Qualité de service offert à la clientèle	35,9	20,1		
Autres	10,5	13 ,5		
Opérations patrimoine	11,8	4,1	+ 7,7	+187,8%
Opérations pour tiers	32,4	22,4	+ 10,0	+ 44,6 %
Autres (non activables)	- 2,1	96,3	- 94,20	NS
Dépenses relatives aux exercices antérieurs	0,0	-	-0	
TOTAL	1 260,7	1 033,7	+ 227,0	+ ,9%

2.1.2- Les mises en service des projets d'investissement

Les mises en service enregistrées au 1^{er} semestre 2008 s'élèvent à **102,2 M€** à comparer à 3 046,3 M€ au 30 juin 2007.

Cette diminution est principalement due à la mise en service en 2007 de la LGV-EST.

Les mises en service portent sur les programmes suivants :

En Millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation	Variation en %
Investissements de développement	75,1	3 037,9	- 2 962,8	- 97,5%
Développement du réseau classique et LGV	75,0	3 037,8		
Productivité	0,1	0,1		
Investissements de renouvellement amélioration du réseau	27,0	8,3	+18,7	+ 225,5%
Renouvellement	19,1	6,8		
Sécurité	4,3	1,0		
Qualité de service offert à la clientèle	2,0	0,2		
Autres	1,6	0,2		
Opérations patrimoine	- 0,1	-	- 0,1	NS
Opérations pour tiers	0,2	- 0,1	+ 0,3	NS
Autres	0,0	0,2	-0,2	NS
TOTAL	102,2	3 046,3	- 2 944,10	- 96,6%

2.1.3- Valorisation des actifs à la date de clôture des comptes

UGT Patrimoine :

RFF n'a pas identifié d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

UGT Infrastructure :

Le modèle de calcul de la valeur actuelle nette des actifs d'infrastructure a été mis à jour pour s'adapter à l'évolution du modèle économique de RFF. Le calcul de la valeur actuelle nette fait dorénavant ressortir un montant très supérieur à la valeur nette comptable correspondante.

Par conséquent, le montant de dépréciation des actifs de 10 130 M€ précédemment comptabilisé a été intégralement repris en résultat. Parallèlement, une dotation aux amortissements complémentaire de 1 037,3 M€ a été comptabilisée au titre du rattrapage des dotations antérieurement calculées sur une base nette de dépréciation.

2-2 Subventions d'investissement

2.2.1– La subvention de renouvellement et mise aux normes

La loi de finances 2004 a créé une subvention dite de « régénération » dont l'objectif est de couvrir les investissements de renouvellement et mise aux normes du réseau ferré national. Cette subvention est comptabilisée en subventions d'investissement et mise en service à hauteur des mises en service des investissements de renouvellement et mise aux normes sur la période. Elle est reprise au résultat sur la moyenne pondérée d'amortissement de ces mises en service à la date moyenne de mise en service de ces mêmes dépenses sur la période.

Le montant total de cette subvention comptabilisé au titre du 1^{er} semestre 2008 est de 798,5 M€, dont 399,2 M€ de subvention à recevoir au second semestre et 399,3 M€ à encaisser au titre du 1^{er} semestre 2008.

Le montant de cette subvention mis en service au 30 juin 2008 est de 27 M€. Il sera repris en résultat sur une durée de 33 ans.

Le montant de reprise au résultat de cette subvention de s'élève au total à 37 M€ au 30 juin 2008.

2.2.2 – Les autres subventions d'investissement

Les autres subventions figurant en capitaux propres s'élèvent à **8 597,8 M€** au 30 juin 2008 contre 8 215 M€ au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 382,8 M€.

- **Les subventions nettes sur immobilisations mises en service** s'élèvent à 5 943,8 M€ au 30/06/2008 contre 6 014,8 M€ à fin 2007.
Les mises en service de subventions au 30 juin 2008 s'élèvent à 21,2 M€. Les reprises au résultat sur cette même période s'élèvent à 92,2 M€.
- **Les subventions d'investissement sur immobilisations en cours (subventions méritées)**, calculées sur la base de l'avancement des travaux, s'élèvent au 30 juin 2008 à **2 683,6 M€** contre 2 199,9 M€ à fin 2007. La subvention méritée relative aux dépenses de la période est de 484,7 M€.

2-3 – Situation de la dette financière

Encours	30/06/2008	31/12/2007	Variation
En millions d'€uros			
<u>Dette financière LT</u>			
- Encours de dette émise par la SNCF	2 445,3	3 682,1	(1 236,8)
- Encours de dette contractée par RFF	24 484,0	22 786,9	1 697,1
<u>Dette financière LT totale (A)</u>	26 929,3	26 469,0	460,3
<u>Dette financière CT (B)</u>	2 590,2	2 757,2	(167)
<u>Trésorerie nette de découverts bancaires (C)</u>	1 015,0	1 291,5	(276,5)
Dette financière nette (A + B - C)	28 504,5	27 934,7	569,0
Dette financière nette hors ICNE	27 976,9	27 362	614,9

La dette libellée SNCF ne représente plus au 30/06/2008 que 9 % de la dette financière totale de RFF.

RFF a levé en 2008 sur les marchés internationaux de capitaux 2,01 milliards € en 9 opérations publiques ou privées libellées en €uro, Dollar\$, Livre Sterling ou Yen.

3 – Tableau de flux de trésorerie

En millions d'€uros	30/06/2008	31/12/2007	Variation
CAF	(15,5)	(233,8)	218,3
Variation du besoin en fonds de roulement	(508,1)	(40,9)	(467,2)
- exploitation	(598,1)	8,7	
- financier	90	(49,6)	
Flux d'investissement (hors variation du BFR)	(1 254,4)	(2 385,1)	1 130,7
Flux sur opérations financières (hors variation du BFR)	1 501,5	3 619,2	(2 117,7)
Variation de la trésorerie nette de découverts bancaires	(276,5)	959,4	(1 235,9)
Trésorerie début d'exercice	1 291,5	332,1	
Trésorerie à l'arrêté	1 015,0	1 291,5	

La variation de BFR est un besoin de 508,1 M€, répartie entre une ressource de 90 M€ sur la partie touchant au résultat financier et un besoin de 598,1 M€ sur les autres composantes du résultat.

La variation relative aux flux d'investissement est un besoin de 1 254,4 M€ correspondant essentiellement aux investissements réalisés durant le semestre 2008 pour 1 260,1 M€.

La variation relative aux flux sur opérations financières est une ressource de 1 501,5 M€, en liaison avec l'augmentation des dettes financières et des subventions d'investissement.

II - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE 2008

Dépréciation des actifs d'infrastructure

L'évolution importante de plusieurs indices de perte (reprise) de valeur ont conduit RFF à réaliser un nouveau test de dépréciation de ses actifs Infrastructure en date du 30 juin 2008. Les évolutions de ces indices sont liées à la redéfinition du modèle économique de l'Etablissement en lien avec l'élaboration d'un contrat de performance entre l'Etat et RFF. Ces évolutions intègrent notamment la réforme de la tarification des péages ainsi que les conséquences de la refonte des subventions octroyées par l'Etat à RFF.

Dans ce nouveau contexte, la valeur recouvrable des actifs de l'UGT Infrastructure apparaît fortement augmentée, ce qui conduit à reprendre l'intégralité de la dépréciation précédemment comptabilisée. En application de la réglementation comptable, cette reprise de la dépréciation existante de 10 130 M€ a été complétée par la comptabilisation d'un amortissement exceptionnel de 1 037,3 M€, d'où un impact sur le résultat du 1^{er} semestre 2008 de + 9 092,7 M€.

Résultat du projet d'aménagement ZAC PRG

Des travaux complémentaires ont été réalisés de manière à pouvoir estimer le résultat à terminaison attendu par RFF sur l'opération d'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche.

Sur la base de ce résultat et compte tenu de l'avancement des travaux constaté au 30/06/2008, et malgré un résultat total attendu positif, une régularisation du résultat déjà comptabilisé sur cette opération a été effectuée à travers la comptabilisation d'une provision pour charges exceptionnelles d'un montant de 127,4 M€.

Conclusion de l'arbitrage des litiges, relatifs au partage des actifs, avec la SNCF

Les derniers arbitrages ont été rendus par les Tutelles concernant les derniers litiges relatifs au partage des actifs et opposant RFF à la SNCF.

L'impact sur le résultat au 30/06/08 de ces arbitrages est une variation nette des provisions pour risques et charges exceptionnelles de 17,1 M€ (dont une dotation de 20,5 M€ et une reprise de 3,4 M€).

III - CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2008. Seule a été réalisée une adaptation du test de dépréciation de l'UGT Infrastructure, de manière à prendre en compte le nouveau contexte économique de RFF.

IV - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Voies de port

Le décret portant constitution du réseau des voies ferrées portuaires des Ports Autonomes de La Rochelle, du Havre, de Nantes-Saint-Nazaire, de Rouen, de Bordeaux, de Dunkerque et de Marseille a été publié au journal officiel du 4 septembre 2008.

Cette publication entraîne l'exécution du paiement des soultes prévues dans les arrêtés de répartition à hauteur de 80% et dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication. Elle entraîne parallèlement le transfert de propriété des actifs transférés aux Ports Autonomes. Il est parallèlement rappelé que le solde des soultes est payable en 2011 sous conditions.

Ces deux conséquences de la publication du décret seront traduites comptablement au second semestre 2008, sans impact significatif sur le résultat 2008, les impacts estimés de ces transferts aux autorités portuaires ayant été traduits dans les comptes au 31 décembre 2007.

Les ports de Paris et Strasbourg ne sont pas concernés par cet arrêté du 4/09. Un arrêté les concernant sera publié ultérieurement.

Litige avec un tiers

Un recours indemnitaire a été déposé en août 2008 contre RFF par un tiers. Le dossier est actuellement à l'étude par les services juridiques de l'Etablissement. A l'issue de cette étude, le risque pourra être estimé et une provision pourra être comptabilisée. A titre d'information, le risque maximum pour RFF serait de l'ordre de 2,5 M€.



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NORMES IFRS

AU 30 JUIN 2008



Groupe Réseau Ferré de France

Etats financiers consolidés

au

30 juin 2008

SOMMAIRE

ACTIF	3
PASSIF	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
NOTE 1 – BASE DE PREPARATION DE L’INFORMATION FINANCIERE	8
NOTE 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	8
NOTE 3 – EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS	9
3.1 DEPRECIATION DES ACTIFS DE L’UGT INFRASTRUCTURE	9
3.2 RESULTAT DU PROJET D’AMENAGEMENT ZAC PRG	9
3.3 CONCLUSION DE L’ARBITRAGE DES LITIGES SUR LE PARTAGE DES ACTIFS AVEC LA SNCF	9
NOTE 4 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	10
4.1 VOIES DE PORT	10
4.2 LITIGE AVEC UN TIERS	10
NOTE 5 – COMPLEMENTS D’INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN	11
5.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
5.2 SUBVENTIONS A RECEVOIR	14
5.3 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	15
5.4 SUBVENTIONS	16
5.5 PROVISIONS	18
5.6 ENDETTEMENT FINANCIER NET	19
5.7 DETTES FINANCIERES	20
5.8 SITUATION COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES	21
5.9 AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION	22
NOTE 6 - COMPLEMENTS D’INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT	24
6.1 VENTILATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES DE L’EXERCICE PAR NATURE	24
6.2 REMUNERATION DE LA GESTION DELEGUEE	25
6.3 AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	26
6.4 AUTRES CHARGES ET PRODUITS COURANTS	26
6.5 AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS	27
6.6 COUT DE L’ENDETTEMENT FINANCIER NET	27
NOTE 7 - PARTIES LIEES	28
NOTE 8 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	28

Sauf mention contraire, les données chiffrées sont exprimées en millions d’euros.

Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Immobilisations incorporelles		3,5	5,4
Immeubles de placement		517,6	522,8
Immobilisations corporelles	5.1	36 037,6	26 028,3
Actifs financiers non courants		35,4	5,2
Instruments dérivés	5.8	81,5	126,6
Impôts différés		0,0	0,0
Actifs non courants		36 675,6	26 688,3
Clients		1 067,5	1 061,1
Autres débiteurs		715,3	772,4
Subventions à recevoir	5.2	2 959,6	1 902,7
Actifs financiers courants		24,7	57,9
Instruments dérivés	5.8	30,3	39,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.3	1 017,7	1 294,3
Actifs détenus en vue de la vente		3,5	3,5
Actifs courants		5 818,6	5 131,3
TOTAL ACTIF		42 494,2	31 819,6

Passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2008	31/12/2007
Dotation en capital		9 764,6	9 764,6
Réserves et résultats accumulés		(14 434,0)	(22 956,1)
Capitaux propres-part du groupe		(4 669,3)	(13 191,5)
Intérêts minoritaires		0,0	0,0
Total des capitaux propres		(4 669,3)	(13 191,5)
Provisions non courantes	5.5.1	33,6	34,7
Subventions	5.4.1	12 990,5	11 844,3
Dettes financières non courantes	5.7	23 765,0	23 740,9
Instruments dérivés	5.8	1 226,7	849,2
Impôts différés		0,0	0,0
Autres passifs non courants		32,0	32,5
Passifs non courants		38 047,8	36 501,7
Provisions courantes	5.5.1	362,3	139,3
Fournisseurs		917,9	892,7
Subventions	5.4.4	727,6	743,4
Autres créditeurs		902,6	574,3
Dettes financières courantes	5.7	4 638,3	4 711,2
Autres passifs financiers courants		1 307,0	1 180,3
Instruments dérivés	5.8	143,7	152,0
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente		116,2	116,2
Passifs courants		9 115,7	8 509,5
TOTAL PASSIF		42 494,2	31 819,6

Compte de résultat

(en millions d'euros)	<i>Notes</i>	30/06/2008 <i>(6 mois)</i>	30/06/2007 <i>(6 mois)</i>
Chiffre d'affaires	6.1	1 593,6	1 415,6
Subventions d'exploitation		345,0	467,7
Rémunération de la gestion déléguée	6.2	(1 472,2)	(1 430,8)
Autres charges de réseau		(79,7)	(76,4)
Impôts et taxes		(18,7)	(17,1)
Autres charges opérationnelles	6.3	(88,0)	(99,9)
Dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations		(339,8)	(281,6)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges		0,0	0,0
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des actifs courants		(16,9)	(3,9)
Reprises de subventions d'investissement		126,9	82,5
Autres produits courants	6.4	11,4	4,9
Autres charges courantes	6.4	(233,4)	(3,3)
Résultat opérationnel courant		(171,9)	57,6
Produits non courants	6.5	10 130,0	0,0
Charges non courantes	6.5	(1 044,5)	(116,2)
Résultat opérationnel		8 913,6	(58,6)
Subvention de désendettement		343,1	346,8
Coût de l'endettement financier brut	6.6	(752,2)	(673,9)
Résultat de trésorerie et équivalents de trésorerie	6.6	31,0	8,3
Coût de l'endettement financier net	6.6	(721,2)	(665,6)
Autres produits financiers		29,9	13,0
Autres charges financières		(9,0)	(1,5)
Résultat financier		(357,2)	(307,2)
Impôts sur les bénéfices		0,0	0,0
Résultat net - Total		8 556,4	(365,8)
Intérêts minoritaires		0,0	0,0
Résultat net - Part du groupe		8 556,4	(365,8)

Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)

	<i>Notes</i>	30/06/2008 <i>(6 mois)</i>	30/06/2007 <i>(6 mois)</i>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice		8 556,4	(365,8)
Résultat lié aux actifs et passifs destinés à la vente			116,2
Plus et moins value de cession		(3,3)	(0,6)
Dotation nette aux amortissements et provisions		(8 601,2)	285,5
Reprise de subventions		(126,9)	(82,6)
Autres produits et charges calculés		77,5	(16,3)
Coût de l'endettement financier net		721,2	665,6
Subvention de désendettement		(343,1)	(346,8)
Charge d'impôt (y compris impôts différés)			
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		280,8	255,3
Impôt payé			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<i>5.9.1</i>	(4,3)	183,2
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		276,6	438,5
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions	<i>5.9.2</i>	(1 392,4)	(1 051,9)
Subventions sur immobilisations	<i>5.9.2</i>	830,1	815,1
Variations des autres actifs financiers non courants		(0,2)	(0,5)
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		8,0	3,4
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(554,5)	(234,0)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Remboursement de dettes financières		(1 490,1)	(2 166,7)
Augmentation des dettes financières		1 806,6	2 801,3
Intérêts financiers nets versés (après subvention de désendettement)		(314,6)	(322,9)
Augmentation des dépôts et cautionnements reçus		(0,5)	(0,1)
Variations des autres actifs financiers non courants			
Trésorerie nette provenant des opérations de financement		1,4	311,6
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(276,5)	516,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		1 291,5	332,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		1 015,0	848,2
Variation de la trésorerie nette		(276,5)	516,2

Tableau de variation des capitaux propres

(en millions d'euros)

	Dotation en capital	Réserves et résultats accumulés	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2007	9 764,6	(22 215,5)	(308,2)	(12 759,1)	0,0	(12 759,1)
Résultat net du 1er semestre 2007		(365,8)		(365,8)		(365,8)
Variation de juste valeur des intruments financiers de couverture			77,5	77,5		77,5
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				0,0		0,0
Autres variations		(0,2)		(0,2)		(0,2)
Capitaux propres au 30 juin 2007	9 764,6	(22 581,5)	(230,7)	(13 047,6)	0,0	(13 047,6)

(en millions d'euros)

	Dotation en capital	Réserves et résultats accumulés	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2008	9 764,6	(22 986,5)	30,4	(13 191,5)	0,0	(13 191,5)
Résultat net du 1er semestre 2008		8 560,8		8 560,8		8 560,8
Variation de juste valeur des intruments financiers de couverture		(4,4)	(34,3)	(38,7)		(38,7)
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				0,0		0,0
Autres variations				0,0		0,0
Capitaux propres au 30 juin 2008	9 764,6	(14 430,1)	(3,9)	(4 669,3)	0,0	(4 669,3)

Notes aux états financiers consolidés

Note 1 – Base de préparation de l'information financière

Les états financiers consolidés résumés arrêtés au 30 juin 2008 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. Ces états financiers résumés n'incluent pas toute l'information requise pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables adoptés dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2007.

Seule a été réalisée une adaptation du test de dépréciation de l'UGT Infrastructure, de manière à prendre en compte le nouveau contexte économique de RFF (cf Note 3 Evènements et transactions significatifs).

Note 3 – Evènements et transactions significatifs

3.1 Dépréciation des actifs de l'UGT Infrastructure

L'évolution importante de plusieurs indices de perte (reprise) de valeur a conduit RFF à réaliser un nouveau test de dépréciation de ses actifs d'infrastructure en date du 30 juin 2008.

Les évolutions de ces indices sont liées à la redéfinition du modèle économique de l'Etablissement en lien avec l'élaboration d'un contrat de performance entre l'Etat et RFF. Ces évolutions intègrent notamment la réforme de la tarification des péages ainsi que les conséquences de la refonte des subventions octroyées par l'Etat à RFF.

Dans ce nouveau contexte, la valeur recouvrable des actifs de l'UGT Infrastructure apparaît fortement augmentée, ce qui conduit à reprendre l'intégralité de la dépréciation précédemment comptabilisée.

En application de la réglementation comptable, cette reprise de la dépréciation existante d'un montant de 10 130 M€ a été complétée par la comptabilisation d'un amortissement de 1 037,3 M€, d'où un impact sur le résultat non courant de la période de + 9 092,7 M€

3.2 Résultat du projet d'aménagement ZAC PRG

Des travaux complémentaires ont été réalisés de manière à pouvoir estimer le résultat à terminaison attendu par RFF sur l'opération d'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche.

Sur la base de ce résultat et compte tenu de l'avancement des travaux constaté au 30/06/2008, et malgré un résultat total attendu positif, une régularisation du résultat déjà comptabilisé sur cette opération a été effectuée à travers la comptabilisation d'une provision d'un montant de 127,4 M€

3.3 Conclusion de l'arbitrage des litiges sur le partage des actifs avec la SNCF

Les derniers arbitrages ont été rendus par les Tutelles concernant les derniers litiges relatifs au partage des actifs et opposant RFF à la SNCF.

L'impact sur le résultat au 30/06/2008 de ces arbitrages est une variation nette des provisions de 17,1 M€(dont une dotation de 20,5 M€et une reprise de 3,4 M€).

Il convient de noter qu'aucun échange de trésorerie n'a encore été réalisé entre RFF et la SNCF concernant le règlement des dettes et créances réciproques issues du résultat des arbitrages sur les actifs, à l'exception d'un acompte de 20 M€versé par la SNCF. A l'issue de ces arbitrages, RFF détient une créance nette de 58,7 M€sur la SNCF, déduction faite de cet acompte.

Note 4 - Evènements postérieurs à la clôture

4.1 Voies de port

Le décret portant constitution du réseau des voies ferrées portuaires des Ports Autonomes de La Rochelle, du Havre, de Nantes-Saint-Nazaire, de Rouen, de Bordeaux, de Dunkerque et de Marseille a été publié au journal officiel du 4 septembre 2008.

Cette publication entraîne l'exécution du paiement des soultes prévues dans les arrêtés de répartition à hauteur de 80% et dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication. Elle entraîne parallèlement le transfert de propriété des actifs transférés aux Ports Autonomes. Il est parallèlement rappelé que le solde des soultes est payable en 2011 sous conditions.

Ces deux conséquences de la publication seront traduites comptablement au second semestre 2008, sans impact significatif sur le résultat 2008, les impacts estimés de ces transferts aux autorités portuaires ayant été traduits dans les comptes au 31 décembre 2007.

Les ports de Paris et Strasbourg ne sont pas concernés par cet arrêté du 4/09. Un arrêté les concernant sera publié ultérieurement.

4.2 Litige avec un tiers

Un recours indemnitaire a été déposé en août 2008 contre RFF par un tiers. Le dossier est actuellement à l'étude par les services juridiques de l'Etablissement. A l'issue de cette étude, le risque pourra être estimé et une provision pourra éventuellement être constituée. A titre d'information, le risque maximum pour RFF serait de l'ordre de 2,5 M€

Note 5 – Compléments d'informations relatifs au bilan

5.1 Immobilisations corporelles

5.1.1 Tableau des immobilisations corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles au 30 juin 2008 se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Terrains, bâtiments et aménagements	Voies, terrassement, ouvrages d'art et passages à niveau	Installations techniques, électrification, telecom	Matériel de fonctionnement et panneaux publicitaires	Immobilisations en cours	Total
Au 1er janvier 2007						
Coût	5 407,8	21 822,1	6 662,8	28,8	7 105,0	41 026,5
Amortissements cumulés	(155,8)	(4 130,9)	(2 339,5)	(14,3)	0,0	(6 640,5)
Dépréciations cumulées	(1 981,3)	(6 553,7)	(1 595,1)	0,0	(6,5)	(10 136,6)
Valeur nette comptable	3 270,7	11 137,5	2 728,2	14,5	7 098,5	24 249,4
Exercice clos le 31 décembre 2007						
Valeur nette comptable à l'ouverture	3 270,7	11 137,5	2 728,2	14,5	7 098,5	24 249,4
Acquisitions	6,9			3,1		10,0
Productions					2 454,7	2 454,7
Cessions	(3,4)	0,0	(0,3)	(0,6)		(4,3)
Différence de conversion						0,0
Reclassement et transfert en actifs destinés à être cédés	612,5	3 334,0	707,0		(4 653,4)	0,0
Dotations aux amortissements	(36,7)	(385,1)	(207,3)	(2,4)	(33,8)	(665,3)
Reprises sur amortissements						0,0
Autres mouvements		(16,2)				(16,2)
Valeur nette comptable à la clôture	3 850,0	14 070,1	3 227,6	14,6	4 866,0	26 028,3
Au 31 décembre 2007						
Coût	6 023,7	25 156,1	7 369,5	31,3	4 906,3	43 486,8
Amortissements cumulés	(192,4)	(4 532,2)	(2 546,8)	(16,7)	0,0	(7 288,1)
Dépréciations cumulées	(1 981,3)	(6 553,7)	(1 595,1)		(40,3)	(10 170,4)
Valeur nette comptable	3 850,0	14 070,1	3 227,6	14,6	4 866,0	26 028,3
Arrêté au 30 juin 2008						
Valeur nette comptable à l'ouverture	3 850,0	14 070,1	3 227,6	14,6	4 866,0	26 028,3
Acquisitions	1,6			4,7		6,2
Productions					1 254,8	1 254,8
Cessions	0,1	0,0	0,0	(0,0)		0,0
Différence de conversion						0,0
Reclassement et transfert en actifs destinés à être cédés	21,3	39,2	41,1	(0,1)	(101,8)	(0,3)
Dotations aux amortissements	(21,9)	(205,5)	(106,2)	(1,5)	(2,2)	(337,3)
Reprises sur amortissements - dépréciations	1 981,3	6 553,7	1 595,1			10 130,1
Autres mouvements		(1 044,5)				(1 044,5)
Valeur nette comptable à la clôture	5 832,3	19 413,2	4 757,6	17,6	6 016,8	36 037,6
Au 30 juin 2008						
Coût	6 046,7	25 195,3	7 410,6	35,8	6 059,2	44 747,6
Amortissements cumulés	(214,4)	(5 782,1)	(2 652,9)	(18,2)	0,0	(8 667,6)
Dépréciations cumulées	0,0	0,0	0,0	0,0	(42,5)	(42,5)
Valeur nette comptable	5 832,3	19 413,2	4 757,6	17,6	6 016,8	36 037,6

Le montant des frais d'études constatés en charge (IAS38.126) est de 12,7 M€ pour le premier semestre 2008 contre 12,2 M€ pour le premier semestre 2007.

5.1.2 Production d'immobilisations

Le montant total des dépenses d'investissement (hors logiciels) au cours du 1er semestre 2008 s'élève à 1 260,10 M€

Il peut être décomposé en :

- 879,5 M€ de production réalisée par la SNCF au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France.
- 375,2 M€ de production directe incluant principalement la maîtrise d'ouvrage de la ligne à grande vitesse LGV Rhin Rhône.
- 3,8 M€ de panneaux publicitaires.
- 1,6 M€ d'acquisitions de terrains et constructions hors projets d'investissement.

(en millions d'euros)	30/06/2008
Extension du réseau LGV	360,4
<i>LGV Est</i>	46,0
<i>LGV Rhin Rhône</i>	267,2
<i>Autres</i>	47,2
Développement du réseau classique	316,6
Productivité	24,5
Investissements de développement au 30.06.08	701,6
Renouvellement	447,26
- Voies	311,6
- Ouvrages d'art	42,7
- Electrification	18,6
- Signalisation	53,0
- GSMR	18,2
- Autres	3,2
Sécurité	23,1
Qualité de service offert à la clientèle	35,9
Autres	10,5
Investissements de maintien du réseau	516,8
Opérations patrimoine	11,8
Opérations pour tiers	32,4
Autres (non activables)	(2,0)
TOTAL	1 260,6

5.1.3 Mises en service

Le montant des immobilisations corporelles mises en service s'élève à 102,2 M€ pour le premier semestre 2008 correspondant essentiellement à la ligne LGV Est Européenne.

Immobilisations mises en service

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Extension du réseau LGV	65,3	3 028,9
Développement du réseau classique	9,6	8,8
Productivité	0,1	0,1
Investissements de développement au 30.06.08	75,1	3 037,9
Renouvellement et mise aux normes	19,09	6,8
- Voies	12,4	1,6
- Ouvrages d'art	1,8	1,2
- Electrification	1,1	2,4
- Signalisation	0,9	0,0
- GSMR	0,3	1,8
- Autres	2,7	(0,2)
Sécurité	4,3	1,0
Qualité de service offert à la clientèle	2,0	0,2
Autres	1,6	0,2
Investissements de maintien du réseau	27,0	8,3
Opérations domaniales	(0,1)	0,0
Opérations pour tiers	0,2	(0,1)
Autres	0,0	0,2
Immobilisations mises en service	102,2	3 046,3

5.1.4 Valeur recouvrable de l'actif en service à la date de clôture et dépréciation

UGT Infrastructure

Le modèle de calcul de la valeur actuelle nette a été mis à jour pour s'adapter à l'évolution du modèle économique de RFF.

Le calcul de la valeur actuelle nette des actifs d'infrastructure au 30/06/08 fait ressortir un montant très supérieur à la valeur nette comptable correspondante.

Par conséquent, le montant de dépréciation des actifs de 10 130 M€ précédemment comptabilisé a été intégralement repris au 1^{er} semestre 2008. Parallèlement, une dotation aux amortissements complémentaire de 1 037,3 M€ a été comptabilisée au 30/06/08 au titre du rattrapage des dotations aux amortissements antérieurement calculés sur une base nette de dépréciation. L'ensemble de ces deux écritures affecte le résultat non courant du 1^{er} semestre 2008.

UGT Patrimoine

RFF n'a pas relevé d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

5.2 Subventions à recevoir

Les subventions à recevoir se décomposent ainsi :

(en millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2007
Subventions à encaisser	2 460,4	1 289,0
Subventions à appeler	499,2	613,7
Total	2 959,6	1 902,7

5.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2007	Variation
Banques(comptes en euros) et disponibilités	3,5	3,6	(0,1)
Banques(comptes en devises) et disponibilités	0,0	0,0	0,0
Fonds en caisse et dépôts à vue	3,5	3,6	(0,1)
OPCVM monétaires	159,6	153,7	5,9
TCN (échéance 3 mois maximum à l'achat)	854,6	1 137,0	(282,4)
Equivalents de trésorerie	1 014,2	1 290,7	(276,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	1 017,7	1 294,3	(276,6)
Découverts bancaires en euros	1,6	3,2	(1,6)
Découverts bancaires en devises	0,1	0,1	(0,0)
Découverts bancaires remboursables à vue	1,7	3,3	(1,6)
Variation nette de la trésorerie du tableau des flux	1 016,0	1 291,0	(275,0)

5.4 Subventions

5.4.1 Synthèse des subventions non courantes

(en millions d'euros)	Subventions mises en service	Subventions en cours	
Subventions sur immobilisations en cours		2 683,6	
Subventions nettes mises en service	5 943,8		
Subventions sur prêts à taux bonifié	21,9		
Reprise voies de port 2007	(2,3)	(27,4)	
Reprise subventions sur terrains mis en service	5,2		
Subventions de renouvellement	4 365,7		
Total	10 334,2	2 656,2	12 990,5

5.4.2 Subventions sur immobilisations mises en service

(en millions d'euros)	Montant net au 31/12/2007	Mises en service de subvention s sur l'exercice	Virement de poste à poste	Quote part de subvention virée au résultat	Montant net au 30/06/2008
Terrains, bâtiments et aménagements	631,8	3,9		(13,3)	622,4
Terrassement, voies, ouvrages d'art et passages à niveau	4 221,0	4,3		(49,9)	4 175,3
Installations techniques, électrification, telecom	1 155,8	13,0		(27,5)	1 141,3
Immobilisations de fonctionnement	6,2	0,0		(1,4)	4,8
Total	6 014,8	21,2	0,0	(92,2)	5 943,8

Le montant des subventions en service s'élève à 5 943,8 M€

5.4.3 Subventions sur immobilisations en cours

Le montant des subventions méritées, relatives aux immobilisations en cours est basé sur l'avancement des travaux.

(en millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2007
Total des subventions d'investissement appelées depuis le 1er janvier 1997	9 278,4	8 749,8
Total des subventions d'investissement mises en service depuis le 1er janvier 1997	(6 313,3)	(6 274,6)
Subventions d'investissement appelées d'avance	(666,8)	(708,9)
Subventions d'investissement à appeler	385,3	463,3
Total	2 683,6	2 229,6

La subvention méritée au 30/06/08 s'élève à 2 683,6 M€

Subvention de renouvellement et mise aux normes

- Subvention de renouvellement brute

(en millions d'euros)	Subvention de l'année	Montant comptabilisé en 2004	Montant comptabilisé en 2005	Montant comptabilisé en 2006	Montant comptabilisé en 2007	Montant comptabilisé en 2008	Montant comptabilisé total
2 004	900,0	675,0	225,0				900,0
2 005	900,0		675,0	225,0			900,0
2 006	970,0			970,0			970,0
2 007	985,2				985,2		985,2
2 008	798,5				0,0	798,5	798,5
Total brut	4 553,7	675,0	900,0	1 195,0	985,2	798,5	4 553,7

- Mise en service de la subvention de renouvellement

(en millions d'euros)	Année de mise en service	Date de mise en service	Durée de reprise	Montant en service	Cumul reprise	Montant net au 30/06/2008
2 004		01/07/2004	38	675,0	71,1	603,9
2 005		25/03/2005	42	573,9	44,7	529,2
2 006		09/05/2006	42	878,4	45,0	833,5
2 007		21/03/2007	35	734,2	26,9	707,3
2 008		14/01/2008	33	27,0	0,4	26,6
Total				2 888,5	188,0	2 700,5

▪ *Subvention de renouvellement*

(en millions d'euros)	Montant brut	Cumul reprise	Montant net au 30/06/2008
Subvention sur immobilisations mises en service	2 888,5	188,0	2 700,5
Subvention sur immobilisations en cours	1 665,2	0,0	1 665,2
Total	4 553,7	188,0	4 365,7

5.4.4 Subventions courantes

Les subventions présentées en passif courant correspondent aux subventions appelées d'avance.

(en millions d'euros)	30/06/2008	31/12/2007
Subventions d'exploitation appelées d'avance	60,9	34,5
Subventions d'investissement appelées d'avance	666,8	708,9
Total	727,6	743,4

5.5 Provisions

5.5.1 Répartition courant / non courant

(en millions d'euros)	30/06/2008			31/12/2007		
	courant	non courant	Total	courant	non courant	Total
-Litiges	362,3		362,3	139,3		139,3
-Dépollution et risques environnementaux		29,6	29,6		31,0	31,0
-Provisions pour avantages du personnel		4,0	4,0		3,7	3,7
Provisions pour risques et charges	362,3	33,6	395,9	139,3	34,7	174,0

Les provisions concernent plusieurs litiges touchant à la fois aux activités liées à l'infrastructure et aux activités liées à la gestion du patrimoine.

Parmi ces provisions, il est rappelé que deux d'entre elles comportent une incertitude quant à l'évaluation de leur montant :

- litige concernant les inondations en Arles : la procédure d'expertise contentieuse se poursuit. RFF a comptabilisé une provision sur la base du montant des préjudices connus à la date d'arrêté des comptes et pour la quote-part qu'elle estime devoir supporter,
- dépollution et risques environnementaux : la provision comptabilisée à la date d'arrêté est calculée sur la base de la connaissance à cette date des actifs à traiter ; cette provision reste à actualiser au fur et à mesure de l'identification par RFF des programmes de dépollution à mettre en œuvre.

5.5.2 Variation des provisions

(en millions d'euros)	31/12/2007	Dotations	Reprises		30/06/2008
			Consommées	Non utilisées	
Provisions					
-Litiges	139,2	228,4	(0,6)	(4,6)	362,3
-Dépollution et risques environnementaux	31,0	0,3	(1,7)	0,0	29,5
-Provisions pour avantages du personnel	3,7	0,3			4,0
Provisions	173,9	228,9	(2,3)	(4,6)	395,9

5.6 Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le Groupe correspond aux emprunts et dettes financières diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs liquides et comprennent la juste valeur des dérivés. Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale inférieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie quelle que soit leur maturité, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité.

(en millions d'euros)	Note	30/06/2008			31/12/2007		
		courant	non courant	total	courant	non courant	total
Dettes financières	5.7	4 638,3	23 765,0	28 403,3	4 711,2	23 740,9	28 452,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.3	(1 017,7)		(1 017,7)	(1 294,3)		(1 294,3)
Sous-total dette financière nette avant prise en compte des dérivés		3 620,6	23 765,0	27 385,6	3 416,9	23 740,9	27 157,8
Dérivés actif affectés à la dette	5.8	(30,3)	(81,5)	(111,8)	(39,5)	(126,6)	(166,1)
Dérivés passif affectés à la dette	5.8	143,7	1 226,7	1 370,4	152,0	849,2	1 001,2
Total dette financière nette		3 734,0	24 910,2	28 644,2	3 529,4	24 463,5	27 992,9

5.7 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Note	30/06/2008			31/12/2007		
		Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dettes long terme RFF		2 465,6	21 474,7	23 940,3	1 240,6	21 374,9	22 615,5
Dettes long terme SNCF		148,1	2 290,3	2 438,4	1 342,6	2 365,9	3 708,5
Dettes court terme		2 024,6		2 024,6	2 128,1		2 128,1
Dettes financière		4 638,3	23 765,0	28 403,3	4 711,2	23 740,9	28 452,1

5.7.1 Dette long terme RFF

Les ressources ainsi levées au cours du 1^{er} semestre 2008 ont représenté un montant total de 1,8 milliards €, soit 8 opérations sur les marchés obligataires de l'euro, de la livre sterling, et le franc suisse.

Par ailleurs, un remboursement de placement privé d'un nominal de 200 millions de USD a été réalisé lors du premier semestre.

Le montant total des ressources levées au premier semestre 2008 comprend :

- des placements privés à hauteur de 487,15 millions d'euros de nominal
- des émissions publiques et des prêts RIF dont le détail est donné dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)					30/06/2008					
Type d'emprunt	Montant nominal	Devises	Date d'échéance	Taux						
Emprunts obligataires :										
EMTN RFF taux fixe	400,0	EUR	27/11/2017	4,45						
EMTN RFF taux fixe	700,0	GBP	25/01/2011	4,75						
Autres emprunts et dettes assimilées										
Emprunt auprès de la région Ile de France à taux variable	0,4	EUR	15/09/2032	THO						
Emprunt auprès de la région Ile de France à taux variable	0,3	EUR	15/09/2033	THO						

5.7.2 Dette long Terme SNCF

Lors de la création de RFF au 1^{er} janvier 1997, une dette de 20,5 milliards € vis à vis de la SNCF a été transférée et inscrite au passif de RFF.

Au cours du premier semestre 2008 RFF a remboursé 1,2 milliards d'euros.

5.8 Situation comptable des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments dérivés inscrits au bilan se répartit de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2008				2007			
	Actif		Passif		Actif		Passif	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Dérivés qualifiés de couverture								
Couverture de juste valeur								
Taux d'intérêt	0,0	27,1		4,4		73,2		1,1
Change et taux d'intérêt			0,0	155,9		-	12,4	88,3
Couverture de Flux de trésorerie								
Taux d'intérêt		47,3	0,8	16,7	0,9	35,8		20,0
Change et taux d'intérêt		7,1	52,8	1 049,7		17,6	46,9	739,8
Total dérivés qualifiés de couverture	0,0	81,5	53,6	1 226,7	0,9	126,6	59,3	849,2
Dérivés et opérations à terme en devises non qualifiés de couverture								
Taux d'intérêt	20,8		4,8		35,0	-	4,4	-
Change et taux d'intérêt	6,4		42,4		0,5	-	44,3	-
Dérivés incorporés	3,1		43,0		3,0	-	44,0	-
Total dérivés et opérations à terme en devises non qualifiés de couvertures	30,3	-	90,2	-	38,5	-	92,7	-
Total dérivés	30,3	81,5	143,7	1 226,7	39,5	126,6	152,0	849,2

5.9 Autres éléments d'information

5.9.1 Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

(en millions d'euros)

	31/12/2007	Variation impact en flux de trésorerie	Virements de postes à postes	Variation de la juste valeur	30/06/2008
Client SNCF	-931,2	-79,2	0,0	0,0	-1 010,5
Clients autres	-77,5	38,1	0,0	0,0	-39,4
Fournisseurs SNCF	809,4	39,6	0,0	0,0	849,1
Fournisseurs autres	212,3	-47,3	0,0	0,0	165,0
Créances fiscales et sociales	-370,7	37,0	0,0	0,0	-333,7
Dettes fiscales et sociales	192,0	1,5	0,0	0,0	193,5
Comptes courants SNCF exploitation	-4,1	6,0	0,0	0,0	1,9
Comptes courants autres (GIE)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes	8,9	-2,2	0,0	0,0	6,7
Autres créances	-12,0	8,3	0,0	0,0	-3,8
Subvention d'exploitation à recevoir	0,0	-329,1	0,0	0,0	-329,1
Subvention d'exploitation constatée	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits constatés d'avance (autres)	230,4	326,6	0,0	0,0	557,0
Charges constatées d'avance	-228,5	-3,5	0,0	0,0	-232,1
Besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-171,2	-4,3	0,0	0,0	-175,4

Le BFR au 31/12/2007 présenté ci-dessus est en diminution de 89,9 millions € par rapport à ce même BFR présenté dans l'annexe des comptes au 31/12/2007. Cette modification s'explique par la correction d'erreurs de classement réalisées dans le tableau de présentation de la variation du BFR 31/12/07 (colonne « 31/12/06 » et colonne « virements de poste à poste »). Ces corrections sont sans impact sur la variation de BFR présentée au titre de l'exercice 2007 de 22.2 millions d'euros.

5.9.2 Analyse des flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations

(en millions d'euros)	30/06/2008	<i>dont variation de BFR</i>	30/06/2007	<i>dont variation de BFR</i>
Immobilisations brutes : acquisition de l'exercice	(1 262,1)		(1 036,6)	
Variation de la dette sur immobilisations	(130,3)	(130,3)	(15,3)	(15,3)
Décaissements sur acquisitions	(1 392,4)	(130,3)	(1 051,9)	(15,3)
Subventions : attributions de l'exercice	1 273,7		1 397,5	
Variation des subventions à encaisser	(542,3)	(542,3)	(578,8)	(578,8)
Variation des subventions à appeler	114,5	114,5	(39,6)	(39,6)
Variation des subventions appelées d'avance	(15,8)	(15,8)	36,0	36,0
Encaissements de subventions	830,1	(443,5)	815,1	(582,4)
Flux de trésorerie net	(562,3)	(573,8)	(236,9)	(597,7)

Note 6 - Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

6.1 Ventilation du chiffre d'affaires de l'exercice par nature

Le chiffre d'affaires se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Redevances d'infrastructure	1 376,4	1 222,1
Transport d'électricité	79,9	77,0
Redevances complémentaires électricité	46,8	46,0
Prestations complémentaires	32,3	22,6
Produits hors trafic gestion déléguée		1,4
Produits relatifs aux embranchements particuliers	3,6	7,4
Produits hors trafic en gestion directe	36,4	25,0
Ventes fournitures	15,6	12,4
Autres produits des activités annexes	2,6	1,8
Refacturation prestations de sécurité		
Total	1 593,6	1 415,6

Les redevances d'infrastructure sont composées :

Des prestations minimales :

Les droits d'accès, de réservation de sillons et des arrêts en gare et les droits de circulation s'élèvent au 1er semestre 2008 à 1 343,5 M€, en hausse de 121,4 M€ soit 9,9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Sur l'augmentation de 121,4 M€ constatée entre le 1er semestre 2007 et le 1er semestre 2008, l'effet prix (augmentation des barèmes) ressort à +67,5 M€ et l'effet volume (impact des variations d'unités d'œuvre facturées) à +53,8 M€. L'effet volume s'explique, pour une large partie, par les conséquences induites de la mise en service de la LGV Est Européenne, en juin 2007.

Le prix unitaire du droit d'accès (DA) étant resté stable entre les barèmes 2007 et 2008, l'augmentation du montant des DA (+12,7 %) n'est due qu'à l'effet volume.

La hausse des droits de réservation des sillons (DRS) repose à la fois sur la hausse des barèmes (effet prix : +40,7 M€) et sur une nouvelle répartition des activités (effet volume : +40,6 M€), avec, en particulier, davantage de sillons-km TGV (+11,7%), qui sont les plus rémunérateurs.

Pour les droits d'accès en gare (DRAG), l'effet prix explique 3,4 M€ sur les 8,2 M€ d'augmentation constatée.

Les droits de circulation (DC) enregistrent une hausse de 26,1 M€, soit +11,6 %. Cette augmentation provient essentiellement de la hausse des barèmes (effet prix : +23,4 M€), l'effet volume du DC, étant relativement limité (+2,7 M€) du fait d'une évolution globale des kilomètres parcourus assez faible (+0,7 %).

6.2 Rémunération de la gestion déléguée

Les différentes composantes de la rémunération de la gestion déléguée sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Rémunération pour la gestion du réseau	(1 398,8)	(1 355,9)
Rémunération pour la gestion du patrimoine	(36,4)	(46,0)
Rémunération pour la gestion des quais	(24,5)	(18,3)
Forfait fournitures	(0,1)	(0,6)
Actes de malveillance	(12,3)	(10,0)
Total	(1 472,2)	(1 430,8)

Le gestionnaire d'infrastructure délégué est rémunéré dans le cadre de la convention de gestion pluriannuelle de l'infrastructure 2007-2010 signée par RFF et la SNCF le 25 mai 2007, et de ses avenants fixant le montant de la base annuelle prévisionnelle 2008 à 2 732,9 M€

Au premier semestre 2008 la rémunération de la gestion du réseau se monte à 1 366,5 M€ à laquelle il convient d'ajouter divers ajustements, notamment un impact indice de 22,5 M€, un bonus lié aux objectifs de 3,8 M€ et la rémunération d'autres prestations d'études pour 1,2 M€. Par ailleurs, des régularisations sur exercices antérieurs ont été enregistrées pour +4,8 M€. Le montant total comptabilisé au 30 juin 2008 est donc de 1 398,8 M€ (+42,9 M€ par rapport au 30 juin 2007).

Les actes de malveillance par des tiers identifiés ou non, les conséquences des accidents et les dommages dus aux intempéries s'élèvent à 12,3 M€ au premier semestre 2008, en augmentation de 2,3 M€ par rapport à la même période de 2007.

Le coût de la gestion des quais déléguée à la SNCF est de 24,5 M€ au premier semestre 2008, (compte tenu d'une régularisation sur exercices antérieurs de +2,5 M€), contre 18,3 M€ comptabilisés au 1er semestre 2007.

6.3 Autres charges opérationnelles

Autres charges opérationnelles

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Frais d'études nets de production	(13,6)	(45,7)
Travaux et équipements ferroviaires nets de production immobilisée	(0,5)	(0,0)
Autres achats externes nets de production	(40,6)	(28,4)
Charges de personnel nets de production	(33,3)	(25,8)
Total	(88,0)	(99,9)

6.4 Autres charges et produits courants

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Frais bancaires	(0,4)	(0,3)
Autres charges	(233,1)	(3,0)
Autres charges courantes	(233,4)	(3,3)
Résultat sur cessions d'immobilisations du patrimoine	8,0	3,6
Résultat sur cessions d'immobilisations autres		
Autres produits	3,4	1,2
Autres produits courants	11,4	4,9

Les autres charges comprennent principalement des dotations aux provisions pour un montant de 228,4 M€

6.5 Autres charges et produits non courants

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Dotation aux amortissements	(1 044,5)	
Autres charges		(116,2)
Autres charges non courantes	(1 044,5)	(116,2)
Reprise dépréciation	10 130,0	
Autres produits		
Autres produits non courants	10 130,0	0,0

6.6 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Charges sur passif au coût amorti	(711,7)	(689,0)
Résultat des dérivés affectés à la dette	(40,7)	15,1
Résultat de change	0,2	(0,0)
Total coût de l'endettement financier brut	(752,2)	(673,9)
Résultat sur Actif évalué à la juste valeur	31,0	8,3
Coût de l'endettement financier net	(721,2)	(665,6)

Variation des réserves relatives aux couvertures de flux de trésorerie :

Le résultat différé en capitaux propres comprend l'impact de change constaté sur les couvertures de flux de trésorerie. Au 30 juin 2008, la variation des réserves recyclables se décompose de la façon suivante (en millions d'euros) :

Solde au 31/12/2007	30,4
Reprise par résultat des montants différés en capitaux propres	-298,4
Variation en capitaux propres	264,1
Solde au 30/06/2008	-4,0

Note 7 - Parties liées

Relations avec l'Etat :

impacts sur le résultat des subventions reçues de l'Etat

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Subvention d'exploitation de contribution aux charges d'infrastructure	329,1	434,8
Subvention de régénération	37,0	26,2
Subvention de désendettement	343,1	346,8
	709,2	807,8

Impacts sur le bilan

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Subvention de renouvellement	2 888,5	2 127,3
Subvention de régénération à recevoir	798,5	703,5
Subvention de désendettement à recevoir	343,1	346,8
contribution aux charges d'infrastructure à recevoir	329,1	427,3
	4 359,2	3 604,9

Relations avec la SNCF :

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007
Produits : Péages	1 534,3	1 365,1
Charges : Convention de gestion	1 454,1	1 413,2
Production d'immobilisations mandatée à la SNCF	879,5	763,2

Note 8 - Engagements hors bilan

Garanties financières

Les garanties financières au 30/06/2008 sont identiques à celles présentes au 31/12/2007.



RAPPORT DE GESTION

NORMES IFRS

AU 30 JUIN 2008

Présentation des comptes consolidés au 30 juin 2008

RAPPORT DE GESTION COMPTES CONSOLIDES

Le premier semestre 2008 se caractérise par un **résultat net de +8 556,4 M€ comprenant un résultat non courant de +9 085,5 M€**

Le résultat non courant du premier semestre 2008 est la conséquence sur la valeur des actifs de l'UGT infrastructure du nouveau modèle économique de RFF concrétisé par la signature du contrat de performance Etat – RFF.

En effet, le nouveau modèle économique de RFF intègre les effets positifs d'une part, de la réforme de la tarification des péages RFF et d'autre part, de la réforme des subventions versées par l'Etat à RFF. Ces évolutions se traduisent par une forte augmentation de la valeur recouvrable des actifs d'infrastructure de RFF qui conduit à reprendre en résultat non courant l'intégralité de la dépréciation de ces actifs constatée sur l'exercice 2005 lors de la première application dans les comptes sociaux RFF.

Le résultat opérationnel courant ressort à -171,9 M€ au 30/06/2008 contre +57,6 M€ au 30/06/2007.

Le résultat net du premier semestre 2007 était de -365,8 M€ et celui de l'exercice 2007 était de -771,0 M€

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 260,1 M€ pour le premier semestre 2008 contre 1 033,7 M€ pour le premier semestre 2007 et 2 468 M€ pour l'ensemble de l'année 2007.

Les capitaux propres restent négatifs à hauteur de **(4 669,3) M€** au 30 juin 2008.

I - ACTIVITE AU COURS DE L'ANNEE ECOULEE ET COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CHIFFREES

1 Résultat

Le bénéfice constaté au 30 juin 2008 est de 8 556,4 M€ compte tenu d'un résultat non courant de 9 085,5 M€, contre un déficit de 365,8 M€ au 30 juin 2007.

En millions d'euros	30/06/2008 (6 mois)	30/06/2007 (6 mois)	Variation
Résultat opérationnel courant	(171,9)	57,6	-229,5
Charges et produits non courants	9 085,5	(116,2)	9 201,7
Résultat financier	(357,2)	(307,2)	-50,0
Impôts sur les bénéfices	0,0	0,0	
Résultat net	8 556,4	(365,8)	8 922,2

Le résultat opérationnel courant se détériore de 229,5 M€ par rapport à 2007 en raison de l'augmentation de certaines charges courantes, notamment liées à la gestion déléguée ainsi qu'à la constitution de provisions.

Les autres charges et produits non courants s'élèvent à 9 085,5 M€ en raison de l'effet de la reprise de dépréciation des actifs de l'UGT infrastructure

Le résultat financier de (357,2) M€ se dégrade par rapport au 30 juin 2007 de 50 M€ en raison de l'augmentation du coût de la dette.

1.1 Evolution du résultat opérationnel

En millions d'euros	30/06/2008 (6 mois)	30/06/2007 (6 mois)	Var.
Redevances réseau	1 455,5	1 290,6	164,9
Transport d'électricité	79,9	77,0	2,9
Total redevances infrastructure	1 535,4	1 367,6	167,8
Produits hors trafic	36,4	26,4	10,0
Autres produits	21,8	21,5	0,3
Subvention d'exploitation	345,0	467,7	(122,7)
Rémunération de la gestion déléguée	(1 472,2)	(1 430,8)	(41,4)
Autres charges de réseau	(79,7)	(76,4)	(3,3)
Impôts et taxes	(18,7)	(17,1)	(1,6)
Autres charges opérationnelles	(88,0)	(99,9)	11,9
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des actifs	(339,8)	(281,6)	(58,2)
Dotations aux provisions clients, y compris provisions PHT (nettes de reprises)	(16,9)	(3,9)	(13,0)
Reprises de subventions d'investissement	126,9	82,5	44,4
Autres produits courants	11,4	4,9	6,5
Autres charges courantes	(233,4)	(3,3)	(230,1)
Résultat opérationnel courant	(171,9)	57,7	(229,6)
Produits non courants	10 130,0	0,0	10 130,0
Charges non courantes	(1 044,5)	(116,2)	(928,3)
Résultat opérationnel	8 913,6	(58,5)	8 972,1

1.1.1 Les redevances d'infrastructures

Les prestations minimales s'élèvent à 1 343,5 M€ au 30/06/2008 et sont en hausse de 121,4 M€, soit 9.9 % par rapport à la même période en 2007.

Leur variation s'explique de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2008	30/06/2007	Variation
Droit d'accès (DA)	50,4	44,7	5,7
Droit de réservation des sillons (DRS)	820,3	738,9	81,4
Droit de réservation des arrêts en gare (DRAG)	221,2	213,0	8,2
Droit de circulation (DC)	251,6	225,5	26,1
Sous total redevances d'infrastructures	1 343,5	1 222,1	121,4
Garanties de recettes pour 2007	32,9		
TOTAL	1 376,4	1 222,1	121,4

De plus, RFF a comptabilisé, au 1^{er} semestre 2008, 32,9 M€ au titre de la garantie de recettes SNCF de 2007.

Sur l'augmentation de 121,4 M€ constatée entre le 1er semestre 2007 et le 1er semestre 2008, l'effet prix (augmentation des barèmes) ressort à +67,5 M€ et l'effet volume (impact des variations d'unités d'œuvre facturées) à +53,8 M€. L'effet volume s'explique, pour une large partie, par les conséquences induites de la mise en service de la LGV Est Européenne, en juin 2007.

Le prix unitaire du droit d'accès (DA) étant resté stable entre les barèmes 2007 et 2008, l'augmentation du montant des DA (+12,7 %) n'est due qu'à l'effet volume.

La hausse des droits de réservation des sillons (DRS) repose à la fois sur la hausse des barèmes (effet prix : +40,7 M€) et sur une nouvelle répartition des activités (effet volume : +40,6 M€), avec, en particulier, davantage de sillons-km TGV (+11,7%), qui sont les plus rémunérateurs.

Pour les droits d'accès en gare (DRAG), l'effet prix explique 3,4 M€ sur les 8,2 M€ d'augmentation constatée.

Les droits de circulation (DC) enregistrent une hausse de 26,1 M€, soit +11,6 %. Cette augmentation provient essentiellement de la hausse des barèmes (effet prix : +23,4 M€), l'effet volume du DC, étant relativement limité (+2,7 M€) du fait d'une évolution globale des kilomètres parcourus assez faible (+0,7 %).

L'évolution des circulations par activité est reprise dans le tableau ci-dessous :

En millions de trains km	30/06/2008 (6 mois)	30/06/2007 (6 mois)	Var.
Train à grande vitesse	66,3	60,4	5,9
TRN + TIR	26,2	30,8	(4,6)
Train express régionaux	86,1	82,7	3,4
Desserte Ile de France DIF	30,2	30,1	0,1
Fret	52,6	56,1	(3,5)
Divers	7,8	9,2	(1,4)
Sous/total SNCF	269,2	269,4	(0,2)
Nouveaux entrants	3,6	1,5	2,1
TOTAL	272,8	270,9	1,9

Les circulations sont en légère hausse par rapport à juin 2007 (+1,9 M de trains-km), la baisse de circulation de la SNCF (-0,2 M de trains-km) étant compensée par la progression des nouveaux entrants.

Sur le périmètre de la SNCF, la mise en service de la LGV Est-Européenne a entraîné une hausse des circulations TGV et une diminution des circulations Corail et CIC. Les circulations TER ont, par ailleurs, progressé de 4,1 % (+3,3 M de trains-km), tandis que celles de Fret SNCF ont baissé de 6,2 % (-3,5 M de trains-km).

Le ratio circulations/réservations exprimé en trains-km / sillons-km ressort à 90,5% (il était de 94,3% au 30 juin 2007).

L'augmentation des redevances d'infrastructures est en majeure partie neutralisée par la diminution de la contribution aux charges d'infrastructures (CCI) versée par l'Etat. En effet, à 329,1 M€ pour le premier semestre 2008, elle baisse de 105,8 M€ par rapport à la même période de 2007.

En définitive, le total des postes redevances d'infrastructure et contribution aux charges d'infrastructures est en hausse de 15,5 M€, soit +0,9 %.

La redevance complémentaire d'électricité, à 46,7 M€ est quasi équivalente à celle de la même période de 2007.

Les prestations complémentaires s'élèvent à 32,2 M€, en hausse de 9,6 M€, soit +42,5%, par rapport à la même période de 2007. Cette augmentation est due principalement à la hausse du barème relatif à l'accès aux gares de triage et à leur fonctionnement et, dans une moindre mesure, aux nouvelles prestations complémentaires pour l'accès des trains Fret à la section Motteville - Montérolier-Buchy.

1.1.2 Les produits hors trafic (PHT)

Les produits hors trafic s'élèvent au 30/06/08 à 36,4 M€, en hausse de 10 M€ par rapport au premier semestre 2007.

Ce montant se décompose en :

- 36,4 M€ de produits d'occupation et locatifs au titre du premier semestre 2008,
- 3 M€ de produits facturés en 2008 au titre de la régularisation de produits relatifs à des périodes antérieures qui ont pu être facturés suite au constat d'occupation des biens et à la régularisation des conventions auprès des occupants,
- -3 M€ de régularisation sur exercices antérieurs au titre des gares communes.

A compter de 2008, les produits hors trafic sont classés en 5 grandes catégories : foncier et immobilier, télécommunications, réseaux, autorisations diverses et ferroviaire.

Les produits fonciers et immobiliers s'élèvent à 26,5 millions au premier semestre 2008, représentant près de 70% du total des produits d'occupation et locatifs, la quote-part de la publicité représentant à elle seule 40%.

Les produits liés aux télécommunications s'élèvent à 10,6 millions au premier semestre 2008, représentant près de 27% du total. Ils sont en progression de 35 % par rapport au 30 juin 2007 (après neutralisation d'une écriture de régularisation des produits constatés d'avance passée au cours du premier semestre 2007). Cette progression est notamment due au développement des produits télécom liés à la LGV Est.

1.1.3 Les autres produits

1.1.3.1 Les embranchements particuliers

Sur le 1er semestre 2008, le montant comptabilisé au titre des produits des installations terminales embranchées est de 3,6 M€. Ce montant comprend, d'une part, les produits relatifs au premier semestre 2008 pour 6,2 M€ et d'autre part, la régularisation des produits comptabilisés antérieurement sur base des rétrocessions transmises par la mandataire, à hauteur de 2,55 M€.

1.1.3.2 Les ventes de fournitures

Ce produit correspond principalement aux ventes et récupérations de vieilles matières réalisées par la SNCF pour RFF dans le cadre d'opérations d'entretien et d'investissement.

Il s'élève à 15,6 M€ au 1er semestre 2008 contre 12,6 M€ au 1er semestre 2007 soit une augmentation de 3 M€.

1.1.4 La rémunération de la gestion déléguée

1.1.4.1 La gestion des infrastructures ferroviaires et des quais

Le gestionnaire d'infrastructure délégué est rémunéré dans le cadre de la convention de gestion pluriannuelle de l'infrastructure 2007-2010 signée par RFF et la SNCF le 25 mai 2007, et de ses avenants fixant le montant de la base annuelle prévisionnelle 2008 à 2 732,9 M€.

Au premier semestre 2008 la rémunération de la gestion du réseau se monte à 1 366,5 M€ à laquelle il convient d'ajouter divers ajustements, notamment un impact indice de 22,5 M€, un bonus lié aux objectifs de 3,8 M€ et la rémunération d'autres prestations d'études pour 1,2 M€. Par ailleurs, des régularisations sur exercices antérieurs ont été enregistrées pour +4,8 M€. Le montant total comptabilisé au 30 juin 2008 est donc de 1 398,8 M€ contre 1 356,2 M€ au 30 juin 2007 (dont -3,9 M€ de régularisations sur exercices antérieurs).

Les actes de malveillance par des tiers identifiés ou non, les conséquences des accidents et les dommages dus aux intempéries s'élèvent à 12,3 M€ au premier semestre 2008, en augmentation de 2,3 M€ par rapport à la même période de 2007 (dont une régularisation sur exercices antérieurs de +1,7 M€).

Le coût de la gestion des quais déléguée à la SNCF est de 24,5 M€ au premier semestre 2008, (compte tenue d'une régularisation sur exercices antérieurs de +2,5 M€), contre 18,3 M€ comptabilisés au 1er semestre 2007.

1.1.4.2 La gestion du patrimoine

Les missions de gestion du patrimoine sont réparties entre la SNCF d'une part, et ADYAL et NEXITY d'autre part.

Elles comprennent la gestion immobilière (location, charges, travaux), l'assistance aux cessions, la gestion de la fiscalité, ainsi que la gestion des procédures domaniales et d'urbanisme.

Deux conventions existent avec la SNCF dans le cadre de cette gestion du patrimoine,

- une convention de prestation de services pour les missions confiées à la SNCF. Le coût de cette convention s'élève à 20,6 M€ au 1er semestre 2008.
- Une convention financière pour les remboursements des charges immobilières des biens de la SNCF occupés par des installations de l'infrastructure ou par des services SNCF exerçant des missions du GID. Le coût de cette convention s'élève pour le 1er semestre 2008 à 8,2 M€.

Un mandat supplémentaire a été donné à la SNCF dans le cadre de la gestion des cessions de patrimoine, le montant enregistré en charge au 1er semestre 2008 est de 0,5 M€.

Au total, la charge relative au mandataire SNCF s'élève à 30,8 M€ au 30 juin 2008 (dont 1,4 M€ de régularisation au titre d'exercices antérieurs).

Pour les autres prestataires ADYAL et NEXITY, le coût de gestion comptabilisé au 30 juin 2008 se s'élève à 5,7 M€.

1.1.5 Autres charges de réseau : électricité

Au cours du 1er semestre 2008, les charges de RFF en matière d'électricité se sont élevées à 79,7 M€ HT. Elles incluent la CSPE à hauteur de 0,5 M€, compte tenu du plafonnement annuel de cette dernière selon la loi de finances rectificative pour 2004.

Les charges de l'exercice sont réparties mensuellement sur les utilisateurs du réseau ferré national au prorata de leurs trafics sous la forme d'une Redevance Complémentaire pour le Transport de l'Electricité (RCTE) proportionnelle au parcours réalisé et dépendante des profils des trains. Une régularisation est opérée tous les trimestres.

Le montant total enregistré en produit par RFF au titre de cette période s'élève à 79,9 M€. Ce produit inclut la refacturation aux entreprises ferroviaires par RFF, à hauteur de 0,25% de la RCTE, des coûts relatifs à la gestion des contrats liés à la traction électrique. Le plafonnement à 0,5 M€ de la CSPE a également été répercuté aux utilisateurs. Le produit lié à la répercussion des charges d'électricité est comptabilisé en chiffre d'affaires.

1.1.6 Les impôts et taxes

Ce poste comprend la fiscalité refacturée par la SNCF et les autres impôts et taxes directement payés par RFF, pour un montant global de 18,7 M€.

1.1.7 Les autres charges opérationnelles

1.1.7.1 Les dépenses d'études

Les dépenses d'études et d'assistance maîtrise d'ouvrage (AMO) peuvent s'analyser selon les axes opérationnels suivants :

En millions d'euros	30/06/2008 (6 mois)
Extension réseau LGV	(1,5)
Développement du réseau classique	(0,7)
Autres études et expertises	(11,4)
Régularisation des études sur exercices antérieurs	0,0
TOTAL 1er semestre 2008	(13,6)
TOTAL 1er semestre 2007	(12,2)

1.1.7.2 Les dépenses de personnel

L'effectif est en croissance. Il est de 880 agents présents au 30 juin 2008 contre 821 agents au 30 juin 2007 soit une augmentation de 7,2 % sur un an.

Les charges de personnel représentent au 30 juin 2008 33,5 M€ contre 32,4 M€ pour la même période en 2007 soit une augmentation de 3,4 %.

1.1.7.3 Les autres achats externes

Les " autres charges externes " se montent à 40,6 M€ au 30 juin 2008, contre 28,4 M€ pour la même période en 2007 soit une augmentation de 43%. Ce poste inclut notamment des travaux sous maîtrise d'ouvrage tiers pour 4,9 M€, contre 2,8 M€ pour la même période en 2007, des frais de démolition et de dépollution à hauteur de 4,0 M€ contre 5,5 M€ et, des indemnités d'occupation temporaire pour 1,0 M€ contre 1,1 M€. Le coût relatif au personnel mis à disposition de RFF s'élève à 4,9 M€, il est comparable à celui de 2007 pour la même période.

Les autres charges externes sont un montant net après déduction des dépenses incorporées directement au coût de production des immobilisations.

1.1.8 Les dotations nettes aux amortissements et dépréciation des actifs

Les dotations s'élèvent à 339,8 M€ contre 281,6 M€ pour le premier semestre 2007.

Dépréciation des projets en cours :

L'établissement enregistre des provisions pour dépréciation sur des projets en phase avant projet ou post avant projet qui présentent un risque quant à leur aboutissement.

Au 30 juin 2008, 313 projets ont été analysés. Une dotation est comptabilisée pour un montant de 8,8 M€, ainsi qu'une reprise pour 6,7 M€. La provision est ainsi amenée à 10,8 M€. Elle concerne 165 projets et couvre la part des dépenses financées sur fonds propres RFF.

Dépréciation des projets en service : cf §2.1.3

1.1.9 Quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions d'investissement sont virées au compte de résultat au rythme des amortissements pratiqués.

La reprise comptabilisée au premier semestre 2008 est de 126,9 M€. Elle inclut une quote-part relative aux subventions de renouvellement et de mise aux normes à hauteur de 37 M€.

1.1.10 Les autres charges et produits courants

Les autres produits courants s'élèvent à 11,4 M€ sur 2008 comparés à 4,9 M€ pour la même période 2007. Les autres charges courantes sont de 233,4 M€ en 2008 par rapport à 3,3 M€ en 2007.

Les autres charges et produits courants comprennent principalement l'effet des variations de provisions consécutives à l'évolution des risques estimés sur certains litiges.

Les provisions comptabilisées au 30 juin 2008 concernent notamment l'opération d'aménagement ZAC Paris Rive Gauche.

Des travaux ont en effet été menés de manière à pouvoir estimer le résultat à terminaison attendu par RFF sur cette opération d'aménagement. La fin de la première phase de cette opération est prévue vers 2015.

Sur la base de ce résultat et compte tenu de l'avancement des travaux constaté au 30/06/2008, et malgré un résultat total attendu positif, une régularisation du résultat déjà comptabilisé sur cette opération a été effectuée à travers la comptabilisation d'une provision pour charges exceptionnelles d'un montant de 127,4 M€.

Les provisions comptabilisées au 30/06/2008 traduisent également le résultat des derniers arbitrages rendus par les Tutelles concernant les litiges résiduels relatifs au partage des actifs et opposant RFF à la SNCF.

L'impact sur le résultat au 30/06/2008 de ces arbitrages est une variation de provision de 17,1 M€. Elle comprend principalement une dotation de 20,5 M€ relative à un dédommagement de la SNCF au titre des dépenses d'investissement faites par la SNCF sur des actifs dont la propriété a finalement été attribuée à RFF.

1.1.11 Les autres charges et produits non courants

Le résultat non courant du 1^{er} semestre 2008 comprend principalement le résultat de la reprise de dépréciation des actifs d'infrastructure.

L'impact de cette reprise est de +9 085,5 M€ et se décompose de la façon suivante :

- reprise de dépréciation de 10 130 M€
- rattrapage d'amortissements de 1 037,3 M€
- complément d'amortissements de 7,2 M€ sur les actifs voies de port antérieurement dépréciés de manière à maintenir leur valeur nette comptable à zéro

1.2 Résultat financier

En millions d'euros	30/06/2008 (6 mois)	30/06/2007 (6 mois)	Var.
Subvention de désendettement	343,1	346,8	(3,7)
Coût de l'endettement financier net	(721,2)	(665,6)	(55,6)
Autres produits financiers	29,9	13,0	16,9
Autres charges financières	(9,0)	(1,5)	(7,5)
Résultat financier	(357,2)	(307,2)	(50,0)

Le résultat financier s'établit à **(357,2) M€** contre **(307,2) M€** sur la même période en 2007 soit une dégradation de **50 M€**

1.2.1 Le coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net se détériore de **55,6 M€ à (721,2) M€** au 1^{er} semestre 2008 contre **(661,9) M€** au 1^{er} semestre 2007. Cette dégradation s'explique d'une part par une augmentation de la dette nette en volume ainsi que par un contexte de marché des taux plus difficile.

Le coût moyen de la dette de RFF ressort en effet à 5,27% au 1er semestre 2008 contre 5.02% au 1er semestre de l'année précédente.

A titre d'illustration, la moyenne de l'Euribor3Mois et des taux de swap à 10 ans s'élève respectivement au 1er semestre 2008 à 4,67% et 4,56% contre 3,94 % et 4,43% au 1er semestre 2007.

La structure de la dette totale au 30 juin 2008 s'établit comme suit : 70 % à taux fixe, 21 % à taux variable et 9 % indexée à l'inflation.

1.2.2 Autres charges et produits financiers

Les autres charges et produits financiers comprennent d'une part les intérêts sur comptes courants et d'autre part des intérêts moratoires facturés par les fournisseurs ainsi que les intérêts moratoires facturés par RFF lors des retards de versement des subventions.

2 – Bilan

2.1 Immobilisations

2.1.1 Production et acquisition d'immobilisations du réseau ferré

Le montant total des dépenses d'investissements corporels s'élève au 1er semestre à **1 260,1 M€** contre 1034,8 M€ pour la même période en 2007, soit une hausse de 225,30 M€ (21,78%).

- La part réalisée par la SNCF au nom et pour le compte de RFF s'élève à 879,5 M€ pour le 1er semestre 2008 contre 763,20 M€ au titre du 1er semestre 2007, en augmentation de 15,2 %.
- La production directe de RFF atteint 375,2 M€ au 1er semestre 2008 (dont 30,3 M€ pour la LGV Est et 239,8 M€ pour la LGV Rhin Rhône), contre 246,6 M€ pour la même période en 2007, après retraitement de la production PPP (-36 M€). Soit une augmentation de 52,15 %.
- Des acquisitions directes d'actifs (terrains, bâtiments...) ont été réalisées pour un montant de 5,4 M€, dont 3,8 M€ de panneaux publicitaires.

En millions d'euros	30/06/2008 (6 mois)	30/06/2007 (6 mois)	Var. %
Investissements de développement	701,5	533,1	31,6 %
Extension du réseau LGV	360,4	271,5	
<i>Dont LGV Est</i>	46,0	118,8	
<i>Dont Rhin Rhône</i>	267,2	144,0	
<i>Dont retraitement PPP</i>	0,0	(36,0)	
<i>Dont autres</i>	47,2		
Développement du réseau classique	316,6	249,0	
Productivité	24,5	12,6	
Investissements de renouvellement et amélioration du réseau	516,9	377,8	36,8 %
Renouvellement	447,4	326,1	
Sécurité	23,1	18,1	
Qualité de service offert à la clientèle	35,9	20,1	
Autres	10,5	13,5	
Opérations patrimoine	11,8	4,1	187,8 %
Opérations pour tiers	32,4	22,4	44,6 %
Autres (non affectés)	-2,1	96,3	NS
Dépenses relatives aux exercices antérieurs	0	0	0,0 %
TOTAL	1 260,6	1 033,7	22,0 %

Les investissements de développement du réseau sont en hausse de 168,5 M€ (après retraitement de l'impact de quote-part de régularisation de la production PPP de -36 M€ au 30 juin 2007), soit 31,6% par rapport au 30 juin 2007, dont principalement une hausse de 123,2 M€ portant sur le réseau LGV Rhin Rhône.

Les investissements de développement sur le réseau classique progresse de 67,6 M€ par rapport au 30 juin 2007

Les investissements de renouvellement et amélioration du réseau augmente de 139,10 M€, soit 36,8% correspondant principalement à une hausse des investissements de renouvellement (+ 121,3 M€).

2.1.2 Les mises en service des projets d'investissement

Les mises en service enregistrées dans les comptes s'élèvent à 102,2 M€ à comparer à 3 046,3 M€ au 30 juin 2007.

Cette diminution est principalement due à la mise en service en 2007 de la LGV-EST.

Les mises en service portent sur les programmes suivants :

En millions d'euros	30/06/2008 (6 mois)	30/06/2007 (6 mois)	Var.
Investissements de développement	75,1	3 037,9	(97,5) %
Développement du réseau classique et LGV	75,0	3 037,8	
Productivité	0,1	0,1	
Investissements de renouvellement et amélioration du réseau	27	8,2	229,3 %
Renouvellement	19,1	6,8	
Sécurité	4,3	1,0	
Qualité de service offert à la clientèle	2,0	0,2	
Autres	1,6	0,2	
Opérations patrimoine	-0,1	0	NS
Opérations pour tiers	0,2	-0,1	NS
Autres	0,0	0,2	NS
TOTAL	102,2	3 046,2	(96,6) %

2.1.3 Valorisation des actifs à la date de clôture des comptes

UGT Patrimoine :

RFF n'a pas identifié d'indice montrant que les actifs de cette UGT aient pu perdre de la valeur.

UGT Infrastructure :

Le modèle de calcul de la valeur actuelle nette des actifs d'infrastructure a été mis à jour pour s'adapter à l'évolution du modèle économique de RFF. Le calcul de la valeur actuelle nette fait dorénavant ressortir un montant très supérieur à la valeur nette comptable correspondante.

Par conséquent, le montant de dépréciation des actifs de 10 130 M€ précédemment comptabilisé a été intégralement repris en résultat. Parallèlement, une dotation aux amortissements complémentaire de 1 037,3 M€ a été comptabilisée au titre du rattrapage des dotations antérieurement calculées sur une base nette de dépréciation.

2.2 Subventions d'investissement

Les subventions figurant en passif non courant s'élèvent à **12 990,5 M€** contre 11 844,3 M€ au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 1146,2 M€ (+ 9,7%).

2.2.1 Les subventions d'investissement hors subvention de renouvellement et mises aux normes

- **Les subventions nettes sur immobilisations mises en service** s'élèvent à **5 943,8 M€** contre 6 014,8 M€ à fin 2007.

Les mises en service de subventions au 30 juin 2008 s'élèvent à 21,2 M€. Les reprises au résultat sur cette même période s'élèvent à **89,9 M€**

- **Les subventions d'investissement sur immobilisations en cours (méritées)**, calculées sur la base de l'avancement des travaux, s'élèvent à **2 683,6 M€** contre 2 229,6 M€ à fin 2007. La subvention méritée relative aux dépenses de la période est de 492,7 M€.

2.2.2 Les subventions de renouvellement et mises aux normes

La loi de finances 2004 a créé une subvention dite de « régénération » dont l'objectif est de couvrir les investissements de renouvellement et mises aux normes du réseau ferré national. Cette subvention est comptabilisée en subventions d'investissement et mise en service à hauteur des mises en service des investissements de renouvellement et mises aux normes sur la période. Elle est reprise au résultat sur la moyenne pondérée d'amortissement de ces mises en service à la date moyenne de mise en service de ces mêmes dépenses sur la période.

Le montant total de cette subvention comptabilisé au titre du 1er semestre 2008 est de 798,5 M€, dont 399,2 M€ de subvention à recevoir au second semestre et 399,3 M€ à encaisser au titre du 1er semestre 2008.

Le montant de cette subvention mis en service au 30 juin 2008 est de 27 M€. Il sera repris en résultat sur une durée de 33 ans.

Le montant de reprise au résultat de cette subvention de la période s'élève ainsi à **37 M€** au 30 juin 2008.

2.3 Dette nette

2.3.1 L'endettement financier net

Il correspond aux emprunts et dettes financières diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs liquides et comprennent la juste valeur des dérivés. Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie quelle que soit leur maturité, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité.

(en millions d'euros)	30/06/2008			31/12/2007		
	courant	non courant	total	courant	non courant	total
Dette financière	4 638,3	23 765,0	28 403,3	4 711,2	23 740,9	28 452,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 017,7)		(1 017,7)	(1 294,3)		(1 294,3)
Sous-total dette financière nette avant prise en compte des dérivés	3 620,5	23 765,0	27 385,5	3 416,9	23 740,9	27 157,8
Dérivés actif affectés à la dette	(30,3)	(81,5)	(111,8)	(39,5)	(126,6)	(166,1)
Dérivés passif affectés à la dette	143,7	1 226,7	1 370,5	152,0	849,2	1 001,2
Total dette financière nette	3 733,9	24 910,2	28 644,2	3 529,5	24 463,5	27 993,0

2.3.2 Répartition de la dette financière

(en millions d'euros)	30/06/2008			31/12/2007		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dette long terme RFF	2 465,6	21 474,7	23 940,3	1 240,6	21 374,9	22 615,5
Dette long terme SNCF	148,1	2 290,3	2 438,4	1 342,6	2 365,9	3 708,5
Dette court terme	2 024,6		2 024,6	2 128,1		2 128,1
Dette financière	4 638,3	23 765,0	28 403,3	4 711,2	23 740,9	28 452,1

RFF a levé en 2008 sur les marchés internationaux de capitaux 1,8 milliards € en 8 opérations publiques ou privées libellées en €, Livre Sterling ou CHF.

3 – Tableau de flux de trésorerie

En millions d'€uros	2008	2007	Variation
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt	280,8	255,3	25,5
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité opérationnelle	- 4,3	183,2	- 187,5
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	276,6	438,5	- 161,9
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 554,5	- 233,9	- 320,6
<i>(dont variation de BFR d'investissement)</i>	<i>- 573,9</i>	<i>- 481,1</i>	<i>- 92,8</i>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1,4	311,6	- 310,2
<i>(dont variation de BFR financier)</i>	<i>86,9</i>	<i>42,0</i>	<i>44,8</i>
Variation de la trésorerie nette de découverts bancaires	- 276,5	516,2	- 792,7

La dégradation de la trésorerie nette provenant des activités opérationnelles provient principalement de celle du BFR correspondant à ces activités (-187,4 M€).

La dégradation de la trésorerie liée aux activités d'investissement est essentiellement liée à l'augmentation des dépenses d'investissement (+226 M€).

La dégradation de la trésorerie liée aux activités de financement est essentiellement liée à une augmentation de la dette plus importante au 1^{er} semestre 2008 qu'au 1^{er} semestre 2007 (-322 M€).

II EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DU PREMIER SEMESTRE 2008

Dépréciation des actifs d'infrastructure :

L'évolution importante de plusieurs indices de perte (reprise) de valeur ont conduit RFF à réaliser un nouveau test de dépréciation de ses actifs Infrastructure en date du 30 juin 2008.

Les évolutions de ces indices sont liées à la redéfinition du modèle économique de l'Etablissement en lien avec l'élaboration d'un contrat de performance entre l'Etat et RFF. Ces évolutions intègrent notamment la réforme de la tarification des péages ainsi que les conséquences de la refonte des subventions octroyées par l'Etat à RFF.

Dans ce nouveau contexte, la valeur recouvrable des actifs de l'UGT Infrastructure apparaît fortement augmentée, ce qui conduit à reprendre l'intégralité de la dépréciation précédemment comptabilisée. En application de la réglementation comptable, cette reprise de la dépréciation existante de 10 130 M€ a été complétée par la comptabilisation d'un amortissement de 1 037,3 M€, d'où un impact sur le résultat du 1er semestre 2008 de + 9 092,7 M€.

Résultat du projet d'aménagement ZAC PRG :

Des travaux complémentaires ont été réalisés de manière à pouvoir estimer le résultat à terminaison attendu par RFF sur l'opération d'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche.

Sur la base de ce résultat et compte tenu de l'avancement des travaux constaté au 30/06/2008, et malgré un résultat total attendu positif, une régularisation du résultat déjà comptabilisé sur cette opération a été effectuée à travers la comptabilisation d'une provision d'un montant de 127,4 M€.

Conclusion de l'arbitrage des litiges, relatifs au partage des actifs, avec la SNCF :

Les derniers arbitrages ont été rendus par les Tutelles concernant les derniers litiges relatifs au partage des actifs et opposant RFF à la SNCF.

L'impact sur le résultat au 30/06/08 de ces arbitrages est une variation nette des provisions de 17,1 M€ (dont une dotation de 20,5 M€ et une reprise de 3,4 M€).

III CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2008. Seule a été réalisée une adaptation du test de dépréciation de l'UGT Infrastructure, de manière à prendre en compte le nouveau contexte économique de RFF.

IV EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Voies de port

Le décret portant constitution du réseau des voies ferrées portuaires des Ports Autonomes de La Rochelle, du Havre, de Nantes-Saint-Nazaire, de Rouen, de Bordeaux, de Dunkerque et de Marseille a été publié au journal officiel du 4 septembre 2008.

Cette publication entraîne l'exécution du paiement des soultes prévues dans les arrêtés de répartition à hauteur de 80% et dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication. Elle entraîne parallèlement le transfert de propriété des actifs transférés aux Ports Autonomes. Il est parallèlement rappelé que le solde des soultes est payable en 2011 sous conditions.

Ces deux conséquences de la publication du décret seront traduites comptablement au second semestre 2008, sans impact significatif sur le résultat 2008, les impacts estimés de ces transferts aux autorités portuaires ayant été traduits dans les comptes au 31 décembre 2007.

Les ports de Paris et Strasbourg ne sont pas concernés par cet arrêté du 4/09. Un arrêté les concernant sera publié ultérieurement.

Litige avec un tiers :

Un recours indemnitaire a été déposé en août 2008 contre RFF par un tiers. Le dossier est actuellement à l'étude par les services juridiques de l'Etablissement. A l'issue de cette étude, le risque pourra être estimé et une provision pourra être comptabilisée. A titre d'information, le risque maximum pour RFF serait de l'ordre de 2,5 M€.



LETTRES D’AFFIRMATION

NORMES FRANÇAISES & NORMES IFRS

AU 30 JUIN 2008

Pôle Finances et Achats

Paris, le 24 octobre 2008

PricewaterhouseCoopers Audit
Madame Florence PESTIE
63, Rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Salustro Reydel
Membre de KPMG International
Monsieur Philippe ARNAUD
1, Cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2008 AU 30 JUIN 2008

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'examen limité des comptes semestriels de la société afférents à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008 (ci-après « les Comptes semestriels »). Ces Comptes semestriels font apparaître à cette date des capitaux propres de 8 327,3 millions d'euros y compris un bénéfice de **8 560,8 millions d'euros**.

En tant que responsables de l'établissement des Comptes semestriels et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission.

1. Les Comptes semestriels ont été établis conformément aux règles et principes comptables français.
2. Des contrôles destinés à prévenir et à détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre.
3. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, qui serait survenu depuis la date de clôture du semestre et qui nécessiterait un traitement comptable dans les Comptes semestriels ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport semestriel d'activité.
4. Nous avons mis à votre disposition :
 - tous les livres comptables, les états annexes et documents financiers afférents à la comptabilité ;
 - tous les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Comptes semestriels ;
 - tous les procès-verbaux des assemblées générales et de réunions des organes sociaux tenues au cours du semestre et jusqu'à la date de cette lettre.

5. Nous vous avons communiqué les rapports, avis ou positions que nous avons reçus et émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur la présentation et les méthodes d'évaluation des Comptes semestriels.
6. Nous vous avons fait part de nos décisions de gestion et de nos jugements susceptibles d'avoir une incidence significative dans l'établissement des Comptes semestriels.
7. Nous vous avons communiqué nos plans d'actions définis pour l'avenir visant à permettre la poursuite de nos activités pendant les douze prochains mois; ces plans d'actions reflètent les intentions de la Direction. Nous n'avons connaissance d'aucun élément nouveau susceptible de compromettre ces plans.
8. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Comptes semestriels puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Nous n'avons pas connaissance de :

- a. fraudes suspectées ou avérées, et impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les Comptes semestriels ;
 - b. allégations de fraude susceptibles d'avoir un impact sur les Comptes semestriels, portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.
9. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans l'entité, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Comptes semestriels.
 10. Nous n'avons pas connaissance d'insuffisances significatives de contrôle interne ou de déficiences majeures.
 11. Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables reflètent nos intentions et la capacité de la société, à ce jour, à mener les actions envisagées.
 12. Toutes les opérations du semestre et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat ont été enregistrées et correctement traduites dans les Comptes semestriels, y compris le cas échéant dans l'état des éléments hors-bilan. Il n'existe aucun accord conclu avec des établissements financiers et susceptibles de restreindre les disponibilités de la société ou ses lignes de crédit, aucune transaction avec des entités ad hoc, aucun engagement de rachat d'actifs précédemment cédés, aucun autre accord sortant du cadre des opérations normales de la société.
 13. La société est effectivement propriétaire de tous les actifs qui figurent dans les Comptes semestriels. Tous les actifs, et en particulier tous les comptes de caisses et banques, sont inclus dans les Comptes semestriels. Les hypothèques, nantissements, gages ou toute autre sûreté sur des actifs de la société sont explicitement indiqués dans les Comptes semestriels.

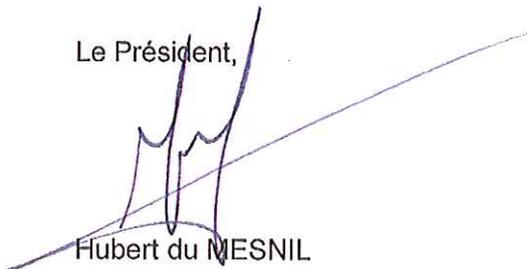
Toutes les dépréciations nécessaires ont été constituées pour ramener les éléments d'actif à leur valeur actuelle :

- les durées et modes d'amortissement reflètent au mieux la consommation des avantages économiques futurs associés ;
 - l'évaluation de l'unité génératrice de valeur (« UGT ») « Infrastructure » a été actualisée. Elle se fonde sur des informations prévisionnelles mises à jour dans le cadre du contrat de performance établi avec l'Etat : ces informations, établies sous notre responsabilité, reflètent la situation future estimée la plus probable. Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.
14. Tous les passifs dont nous avons connaissance sont inclus dans les Comptes semestriels. Nous avons soigneusement examiné, en liaison avec nos conseils juridiques et nos avocats, les divers éléments de nos engagements, passifs éventuels, procès en cours, déclarations fiscales non prescrites ainsi que toute poursuite judiciaire ou affaire contentieuse et nous considérons que les provisions et indications complémentaires figurant à ce titre dans nos Comptes semestriels reflètent la situation future estimée la plus probable en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées.

En particulier, les risques éventuels relatifs (1) à la responsabilité de RFF dans les inondations en Arles, (2) à l'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche et (3) au programme de désamiantage sont, au mieux de notre connaissance, correctement appréhendés.

15. Toutes les provisions nécessaires ont été constituées pour faire face soit à des pertes latentes, soit à des charges résultant d'engagements de ventes ou d'achats (de produits ou de devises) ou du non-respect de ceux-ci. Plus spécifiquement, nous avons revu notre exposition aux risques de liquidité et de contrepartie des positions financières prêteuses et emprunteuses de notre établissement. Nous n'avons pas identifié de risque significatif à appréhender qui serait susceptible de remettre en cause les comptes semestriels
16. La société s'est acquittée en tous points de ses obligations contractuelles susceptibles, en cas de non-respect, d'affecter les Comptes semestriels de façon significative (bilan ou hors-bilan).
17. Nous n'avons ni projet, ni intention de restructuration ou de réorganisation, autre que ceux déjà pris en compte dans les Comptes semestriels, de nature à affecter sensiblement la valeur comptable ou le classement des actifs et passifs ou nécessitant une information dans l'annexe aux Comptes semestriels et/ou dans le rapport semestriel d'activité.
18. L'information que nous vous avons fournie sur l'identification des parties liées est exhaustive.

Le Président,



Hubert du MESNIL

Le Directeur général adjoint,
Pôle Finances et Achats



Patrick PERSUY

Pôle Finances et Achats

Paris, le 24 octobre 2008

PricewaterhouseCoopers Audit
Madame Florence PESTIE
63, Rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Salustro Reydel
Membre de KPMG International
Monsieur Philippe ARNAUD
1, Cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2008 AU 30 JUIN 2008

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de RFF afférents à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008 (ci-après "les Etats Financiers") établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire (ci-après "le Référentiel"). Ces Etats Financiers font apparaître à cette date des capitaux propres négatifs de 4 669,3 millions d'euros y compris un bénéfice de **8 556,4 millions d'euros**.

En tant que responsables de l'établissement des Etats Financiers et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission :

- 1 Les Etats Financiers ont été établis en conformité avec le Référentiel décrit dans les notes aux Etats Financiers. Ces notes précisent les principes et méthodes comptables mis en œuvre pour la préparation des Etats Financiers.
Nous n'avons pas connaissance d'exception à l'application du Référentiel à des transactions auxquelles le Référentiel trouverait à s'appliquer.
- 2 Des contrôles destinés à prévenir et à détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre.
- 3 A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, qui serait survenu depuis la date de clôture du semestre et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans les notes aux Etats financiers et/ou dans le rapport semestriel d'activité

4 Nous avons mis à votre disposition :

- tous les livres comptables, les états annexes et documents financiers afférents à la comptabilité,
- tous les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Etats Financiers,
- tous les procès verbaux des assemblées générales et des réunions des organes sociaux tenues au cours du semestre et jusqu'à la date de cette lettre.

5 Nous vous avons communiqué les rapports, avis ou positions que nous avons reçus et émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur la présentation et les méthodes d'évaluation des Etats Financiers.

6 Nous vous avons fait part de nos décisions de gestion et de nos jugements susceptibles d'avoir une incidence significative dans l'établissement des Etats Financiers.

7 Nous vous avons communiqué nos plans d'actions définis pour l'avenir visant à permettre la poursuite de nos activités pendant les douze prochains mois; ces plans d'actions reflètent les intentions de la Direction. Nous n'avons connaissance d'aucun élément nouveau susceptible de compromettre ces plans.

8 Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Etats Financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes⁵.

Nous n'avons pas connaissance de :

a. fraudes suspectées ou avérées, et impliquant la Direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les Etats Financiers ;

b. allégations de fraude susceptibles d'avoir un impact sur les Etats Financiers portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.

9 Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans l'entité, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Etats Financiers.

10 Nous n'avons pas connaissance d'insuffisances significatives de contrôle interne ou de déficiences majeures.

11 Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables reflètent nos intentions et la capacité du groupe, à ce jour, à mener les actions envisagées.

12 Toutes les opérations du semestre et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat ont été comptabilisées ou décrites en notes dans les Etats Financiers.

13 Le groupe s'est acquitté en tous points de ses obligations contractuelles, y compris les clauses de type "covenant" ou "trigger event" susceptibles, en cas de non-respect, d'affecter les Etats Financiers de façon significative (bilan ou engagements).

- 14 Le cas échéant, selon les prescriptions du Référentiel, en l'absence d'une norme ou interprétation du Référentiel spécifiquement applicable à une transaction, un autre événement ou condition, nous avons fait usage de notre jugement pour développer et appliquer une méthode comptable appropriée, qui fait l'objet d'une description circonstanciée dans la note aux Etats Financiers consolidés du dernier exercice clos.
- 15 Le groupe est effectivement propriétaire ou bénéficiaire par le biais de contrats, notamment de location-financement, de tous les actifs qui figurent au bilan. Tous les actifs, et en particulier tous les comptes de caisses et banques, sont inclus dans les Etats Financiers. Les hypothèques, nantissements, gages ou toute autre sûreté sur des actifs du groupe sont explicitement indiqués dans les Etats Financiers.
- 16 Toutes les dépréciations d'actifs nécessaires ont été pratiquées. Les indices de dépréciation ont été examinés et, le cas échéant, la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ont été déterminées de façon cohérente et, lorsque la détermination de leur valeur recouvrable a fait intervenir des prévisions de flux de trésorerie, ces dernières ont été établies sous notre responsabilité pour refléter la meilleure estimation à ce jour de nos réalisations attendues de façon cohérente avec les budgets et plans.

Au cas particulier, l'évaluation de l'unité génératrice de valeur (« UGT ») « Infrastructure » a été actualisée. Elle se fonde sur des informations prévisionnelles mises à jour dans le cadre du contrat de performance établi avec l'Etat : ces informations, établies sous notre responsabilité, reflètent la situation future estimée la plus probable. Les décisions prises ou les actions envisagées ne contredisent pas les hypothèses retenues.

- 17 Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé compte tenu de notre meilleure estimation du calendrier de reversement des différences temporelles taxables.
- 18 Tous les passifs et passifs éventuels dont nous avons connaissance sont inclus dans les Etats Financiers. Nous avons soigneusement examiné, en liaison avec nos conseils juridiques et/ou nos avocats, les divers éléments de nos engagements, les passifs éventuels relatifs notamment aux aspects environnementaux et sociaux, les procès en cours, les déclarations fiscales non prescrites ainsi que toute poursuite judiciaire ou affaire contentieuse. Nous considérons que les provisions et indications complémentaires figurant à ce titre dans nos Etats Financiers reflètent la situation future estimée la plus probable en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées.

En particulier, les risques éventuels relatifs (1) à la responsabilité de RFF dans les inondations en Arles, (2) à l'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche et (3) au programme de désamiantage sont, au mieux de notre connaissance, correctement appréhendés.

- 19 Nous vous avons transmis toutes les informations en notre possession qui justifient le classement des avantages postérieurs à l'emploi dans la catégorie des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours du semestre au titre des prestations définies reflètent notre meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles. Le taux d'actualisation a été déterminé par rapport au taux de marché attendu à la date de clôture de l'exercice et en considérant le calendrier estimé des versements des prestations.

Nous avons notamment pris en considération les fluctuations importantes des paramètres de marché, ainsi que les réductions, liquidations ou autres événements importants intervenus depuis la dernière clôture annuelle.

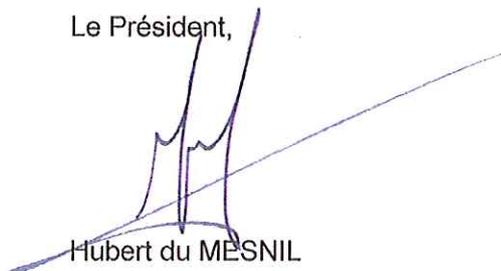
- 20 Nous confirmons que nous avons revu tous les actifs et passifs financiers au 30 juin 2008. Nous les avons correctement identifiés, classés, comptabilisés et évalués selon les dispositions du Référentiel. Les montants communiqués dans les notes aux Etats Financiers représentent notre meilleure estimation de la juste valeur des actifs et passifs.

Les dérivés et les activités de couverture sont comptabilisés conformément aux dispositions prévues par le Référentiel. En particulier, les activités de couverture comptabilisées comme telles font l'objet d'une documentation formalisée justifiant notamment la relation de couverture, son efficacité ainsi que l'objectif du Groupe en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture.

Plus spécifiquement, nous avons revu notre exposition aux risques de liquidité et de contrepartie des positions financières prêteuses et emprunteuses de notre établissement. Nous n'avons pas identifié de risque significatif à appréhender qui serait susceptible de remettre en cause les comptes semestriels.

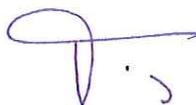
- 21 Nous n'avons ni projet, ni intention de restructuration, de réorganisation ou de cession, autres que ceux qui sont déjà pris en compte dans les Etats Financiers, de nature à affecter sensiblement la valeur comptable, le classement des actifs et passifs et la présentation du compte de résultat ou nécessitant une information dans les notes aux Etats Financiers.
- 22 L'information que nous vous avons fournie sur l'identification des parties liées est exhaustive.

Le Président,



Hubert du MESNIL

Le Directeur général adjoint,
Pôle Finances et Achats



Patrick PERSUY



RAPPORT DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES

AU 30 JUIN 2008

SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

63, rue de Villiers
92200 - Neuilly sur Seine
France

Réseau Ferré de France

Siège social : 92, avenue de France
75013 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Période du 1er janvier au 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Réseau Ferré de France, et en réponse à votre demande, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de Réseau Ferré de France relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes intermédiaires semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec les règles et principes comptables français.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes semestriels résumés :

- La note III « Evènements significatifs » qui expose :
 - d'une part, qu'à la suite de la redéfinition du modèle économique de votre établissement en lien avec l'élaboration du contrat de performance entre l'Etat et Réseau Ferré de France pour la période 2008-2012, la valeur recouvrable des actifs d'infrastructure a été mise à jour ce qui a eu pour conséquence la reprise de la provision pour dépréciation précédemment comptabilisée pour un montant net de € 9,1 milliards;
 - d'autre part, les conclusions des arbitrages des litiges sur le partage des actifs avec la SNCF mentionnant l'absence de règlement des dettes et créances correspondantes.
- La note V.1.9 relative à l'évaluation des provisions pour dépollution et risques environnementaux basée sur la connaissance à ce jour du parc ainsi qu'aux litiges en cours concernant les inondations survenues en Arles en décembre 2003.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 24 octobre 2008

Salustro Reydel
Membre de KPMG International



Philippe Arnaud
Associé

PriceWaterhouseCoopers Audit



Florence Pestie
Associée

Réseau Ferré de France

Siège social : 92, avenue de France
75013 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Période du 1er janvier au 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et en application des articles L.232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Réseau Ferré de France relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes suivantes de l'annexe aux comptes consolidés résumés :

- La note 3.1 expose, qu'à la suite de la redéfinition du modèle économique de votre établissement en lien avec l'élaboration du contrat de performance entre l'Etat et Réseau Ferré de France pour la période 2008-2012, la valeur recouvrable des actifs d'infrastructure a été mise à jour ce qui a eu pour conséquence la reprise de la provision pour dépréciation précédemment comptabilisée pour un montant net de € 9,1 milliards,

- La note 3.3 relative aux conclusions des arbitrages des litiges sur le partage des actifs avec la SNCF mentionnant l'absence de règlement des dettes et créances correspondantes,
- La note 5.5.1 relative à l'évaluation des provisions pour dépollution et risques environnementaux, basée sur la connaissance à ce jour du parc, ainsi qu'aux litiges en cours concernant les inondations survenues en Arles en décembre 2003.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

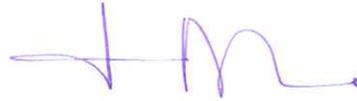
Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 24 octobre 2008

Salustro Reydel
Membre de KPMG International



Philippe Arnaud
Associé

PriceWaterhouseCoopers Audit



Florence Pestie
Associée